



Réunion du Conseil 15 juin 2021

Maison Intercommunale des Services
1 rue des 11 Communes
67230 BENFELD
9h00 – 12h00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 20 avril 2021

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil du 20 avril 2021. Mme Andrée Buchmann signale avoir été présente en visioconférence et demande la modification de la liste des membres présents en conséquence. Le compte-rendu est adopté avec cette modification à l'unanimité.

Adopté

2. Points politiques

2.1. Présentation de la zone à faibles émissions (ZFE) de l'Eurométropole de Strasbourg

Une présentation est faite au Conseil par Mme Julia Dumay de la future zone à faibles émissions (ZFE) qui sera progressivement mise en place à partir de 2022 sur le territoire de l'Eurométropole. Des ateliers citoyens transfrontaliers sont organisés pour informer, communiquer et étudier les contraintes, les mesures à mettre en place afin d'accompagner le changement des modes de déplacement. L'information et la communication permanentes avec les communes allemandes de l'Eurodistrict est primordiale pour la réussite de la lutte commune pour l'amélioration de la qualité de l'air sur tout le territoire.

Pas de vote

2.2. Alliance des citoyens européens transfrontaliers

Il est demandé au Conseil de valider l'adhésion de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à l'Alliance des citoyens transfrontaliers européens. L'adhésion est validée avec une voix contre.

Adopté

2.3 Résultats du dialogue citoyen franco-allemand

Le Président présente au Conseil les résultats du dialogue citoyen franco-allemand organisé par l'Eurodistrict en partenariat avec TEIN4Citizens du 13 au 22 avril 2021 portant sur les thématiques Mobilité, Environnement, Culture, Identité & Plurilinguisme.

Pas de vote

2.4 Présentation du « plan Rhin vivant »

M. Braun de la DREAL présente au Conseil le plan « Rhin vivant » visant à préserver et à améliorer la biodiversité des écosystèmes de la plaine du Rhin supérieur. Les membres du Conseil décident d'adhérer au plan « Rhin vivant » et demandent de préparer une délibération en conséquence pour la prochaine séance.

Pas de vote

3. Projets propres

3.1. Culture : Fonds culturel pour la scène locale

Le Président demande au Conseil d'adopter les critères élaborés pour le fonds culturel soutenant la scène locale dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et de valider les différents formulaires. La délibération est adoptée avec une abstention.

Adopté

3.2. Économie : Pavillon de l'Eurodistrict à la Foire européenne de Strasbourg

Afin de promouvoir l'Eurodistrict en tant que structure et en tant que territoire, le Président demande au Conseil de valider un projet de marketing territorial avec la participation de l'Eurodistrict à la Foire européenne à Strasbourg du 3 au 13 septembre 2021 avec un « Pavillon de l'Eurodistrict » à hauteur de 25 000 €. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Adopté

3.3. Mobilité : Point sur le plan de mobilité

Mme Markl-Hummel présente l'avancement des actions menées dans le domaine de la mobilité transfrontalière et le Président commente l'accord de coalition du Bade-Wurtemberg prévoyant le transfert de compétences appropriées aux Eurodistricts, notamment dans le domaine des transports transfrontaliers.

Pas de vote

3.4. Éducation : Le bilinguisme pour les enfants

Le Président demande au Conseil de valider le projet « Eurodistrict : Spiel & Parle » pour la promotion du bilinguisme pour les enfants dès leur plus jeune âge. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. Fonctionnement du GECT

4.1. Remplacement d'agents momentanément indisponibles

Il est demandé au Conseil de valider la délibération concernant le remplacement d'agents momentanément indisponibles. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Adopté

5. Demandes de subventions

5.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € inclus

Le Président informe le Conseil sur les 3 demandes de subventions inférieures ou égales à 5 000 € accordées par décision du Président depuis le Conseil du 4 mars 2021.

Pas de vote

5.2. Simplicissimus-Haus Renchen

En raison de la pandémie, il est demandé au Conseil de valider le report de la subvention accordée pour l'année 2020 à hauteur de 10 000 € à l'année 2022 afin de permettre la réalisation de l'exposition prévue sur les animaux de Peter Gaymann et F'Murr. Le report est validé à l'unanimité.

Adopté

6. Points divers

6.1. Géothermie

Mme Markl-Hummel présente au Conseil l'avancement du processus d'indemnisation des citoyens parmi lesquels des habitants du côté allemand ayant subi des dégâts suite aux divers tremblements de terre induits. Le 20 mai 2021, la Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) a organisé une première réunion d'information transfrontalière à laquelle ont participé des habitants et des élus allemands.

Pas de vote



Le Président,
Frank SCHERER



Réunion du Conseil 15 juin 2021

Maison Intercommunale des Services
1 rue des 11 Communes
67230 BENFELD
9 h 00 – 12 h 00

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président

- 1.1. Constatation du Quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 20 avril 2021

Rapport ci-joint

2. Points politiques

- 2.1. Présentation de la zone à faibles émissions (ZFE) de l'Eurométropole de Strasbourg
- 2.2. Alliance des citoyens européens transfrontaliers
- 2.3. Résultats du dialogue citoyen franco-allemand
- 2.4. Présentation du « plan Rhin vivant »

Projet de délibération
Document ci-joint

3. Projets propres

- 3.1. Culture : Fonds culturel pour la scène locale
- 3.2. Économie : Pavillon de l'Eurodistrict à la Foire européenne de Strasbourg
- 3.3. Mobilité : Point sur le plan de mobilité
- 3.4. Éducation : Le bilinguisme pour les enfants

Projet de délibération
Projet de délibération

Document ci-joint
Projet de délibération

4. Fonctionnement du GECT

- 4.1. Remplacement d'agents momentanément indisponibles

Projet de délibération

5. Demandes de subventions

- 5.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € inclus
- 5.2. Simplicissimus-Haus Renchen

Document ci-joint
Projet de délibération

6. Points divers

- 6.1. Géothermie

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

SLOW

ID : 067-200024172-20210615-ODJ_1_2_3_2021-DE

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Réunion extraordinaire du Conseil

20 avril 2021

Visioconférence

11h00 – 12h00

Compte rendu de réunion

Présents :

Titulaires : Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Matthias BRAUN, Mme Danielle DAMBACH, Mme Julia DUMAY, Mme Céline GEISSMANN, M. Markus IBERT, Mme Annie KESSOURI, M. Klaus MUTTACH, M. Jochen PALEIT, M. Valentin RABOT, M. Heinz RITH, M. René SCHAAL, Mme Françoise SCHAETZEL, M. Frank SCHERER, Mme Edith SCHREINER, M. Thomas SEITZ, Mme Doris TERNOY, Mme Sanja TÖMMES, M. Toni VETRANO, M. Michael WELSCHE.

Suppléants : Mme Andrée BUCHMANN, M. Christian CLEIß, Mme Cécile DELATTRE, M. Pierre ROTH, M. Alexander SCHRÖDER, Mme Maren SEIFERT.

Excusés :

Titulaires : M. Dr. Karlheinz BAYER, Mme Josiane CHEVALIER, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, Mme Dorothee GRANDERATH, Mme Pia IMBS, M. Alain JUND, M. Julien KOEGLER, M. Stéphane SCHAAL, M. Marco STEFFENS, M. Jean-Philippe VETTER.

Suppléants : M. Michel ANDREU-SANCHEZ, M. Martin ABMUTH, M. Jacques BAUR, M. Bruno BOULALA, Mme Rebecca BREITMAN, M. Carsten ERHARDT, M. Thorsten ERNY, M. Edgar GLEIß, M. Marc HOFFSESS, Mme Marianne HORNY-GONIER, M. Hans-Jörg HOSCH, M. Christian HUBER, Mme Rosa KARCHER, M. Jean-Louis KIRCHER, M. Kai-Achim KLARE, Mme Michèle LECKLER, M. Bruno METZ, Mme Anne MISTLER, M. Michael NGUYEN, M. Pierre OZENNE, M. Eberhard ROTH, M. Sven ROTHMANN, Mme Caroline ZORN.

Ouverture de séance

1. Mot de bienvenue du Président

M. SCHERER souhaite la bienvenue aux membres du Conseil assistant de manière virtuelle à cette réunion extraordinaire concernant uniquement l'organisation interne du GECT et organisée sous forme de visioconférence compte tenu du contexte sanitaire.

Le Président remercie chaleureusement les membres du Conseil ayant participé au Dialogue citoyen qui s'est tenu la semaine dernière et rappelle que la clôture de l'événement aura lieu le 22 avril 2021 sous forme de table ronde (en ligne) à laquelle Mme BARSEGHIAN et lui-même prendront part.

1.1. Constatation du quorum

M. SCHERER constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 2.1 « Poste de la/du Secrétaire Général.e » étant un point uniquement d'organisation interne, le Président propose de délibérer sur ce point à huis clos et soumet au Conseil l'ordre du jour pour approbation. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 4 mars 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Fonctionnement du GECT

2.1. Poste de la/du Secrétaire Général.e

Sur proposition du Président, ce point est délibéré à huis clos. Le contrat de Mme KLAFFKE se terminant le 31 mai 2021, le poste de la/du Secrétaire Général.e a été publié, conformément à la réglementation française. Au vu des candidatures reçues, M. SCHERER propose au Conseil de reconduire Mme KLAFFKE dans ses fonctions. Compte tenu de son ancienneté de six ans à ce poste, le Conseil valide à l'unanimité la signature d'un contrat à durée indéterminée à partir du 1^{er} juin 2021 pour Mme KLAFFKE.

2.2. Paiement des cotisations sociales

En référence à l'article 16 des statuts du GECT disant que « L'Eurodistrict peut employer directement du personnel, bénéficiaire de mises à dispositions ou de détachements. Les conditions relatives aux recrutements, à la rémunération, à la couverture sociale et aux conditions de travail sont déterminées par le Conseil de l'Eurodistrict. Celui-ci veille à ce que les conditions soient équivalentes pour l'ensemble du personnel, indépendamment de la nationalité ou du lieu de résidence des agents. Dans ce cadre, il peut décider d'appliquer le droit français ou allemand », le Président demande au Conseil de confirmer le versement des cotisations sociales aux organismes sociaux français, tel que cela est pratiqué actuellement. Ceci est validé à l'unanimité.

3. **Points divers**

A la demande de M. R. SCHAAL concernant la gestion de la pandémie de Covid 19 sur le territoire de l'Eurodistrict, le Président et la Vice-Présidente font un point sur l'évolution de l'épidémie. M. SCHERER confirme qu'il n'y a malheureusement pas d'avancée aux niveaux nationaux pour une gestion coordonnée globale, ne tenant pas compte de la frontière, dans l'Eurodistrict.

M. SCHERER clôt la séance à 12H10.

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Déclaration de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers **Les régions transfrontalières au cœur de l'Europe de demain**

Les régions frontalières intérieures de l'UE couvrent 40 % de son territoire, abritent 30 % de sa population (150 millions de personnes) et accueillent près de 2 millions de travailleurs frontaliers. Depuis la mise en place du marché unique et de l'espace Schengen, de nombreuses nouvelles possibilités ont été créées dans les régions frontalières, qui, dans un grand nombre de cas, ont cessé d'être des périphéries et se sont transformées en lieux de croissance.

Néanmoins, de nombreux obstacles subsistent. Les citoyens vivant dans des régions frontalières continuent de se heurter à des difficultés dans leur vie quotidienne, que ce soit pour trouver un emploi, accéder aux services de santé, se déplacer ou résoudre des problèmes administratifs. De même, les entreprises sont en butte à des barrières qui entravent leur croissance et les collectivités locales et régionales restent confrontées à des défis s'agissant de mettre en place une coopération transfrontalière plus approfondie, comme les services publics transfrontaliers.

Ces défis sont devenus encore plus manifestes au cours de la crise de la COVID-19, lorsqu'après des décennies de libre circulation, les frontières ont été fermées du jour au lendemain, ce qui a mis les citoyens et les entreprises des régions frontalières en grande difficulté et a entraîné des répercussions économiques et sociales négatives considérables. Il est donc essentiel de surmonter ces obstacles afin de tirer parti des possibilités offertes aux citoyens et aux entreprises par l'ouverture des frontières et de prendre les mesures nécessaires pour y parvenir et préserver cela même en situation de crise.

D'autre part, il convient de noter que la crise a également stimulé de multiples formes de coopération et mis en évidence les interdépendances et la solidarité transfrontalières, lesquelles doivent désormais être organisées et renforcées au moyen de politiques publiques européennes et nationales prenant pleinement en compte les spécificités des régions transfrontalières.

En tant que signataires de la présente déclaration, nous:

1. soulignons l'importance de la coopération transfrontalière pour le processus d'intégration de l'Union européenne et, compte tenu du niveau insatisfaisant de financement alloué à la coopération territoriale européenne au cours de la prochaine période de financement, demandons que **les régions transfrontalières retrouvent la place qui leur revient au centre de l'attention politique et législative de l'Union européenne;**
2. invitons l'UE à **associer activement les régions frontalières et les groupements transfrontaliers à la conférence sur l'avenir de l'Europe.** Les régions frontalières d'Europe, les groupements européens de coopération territoriale et les eurorégions organiseront des consultations publiques transfrontalières sur l'avenir de l'Europe afin de veiller à ce que les points de vue des citoyens transfrontaliers soient dûment pris en compte et nous les encourageons à contribuer activement à la démocratisation de la coopération transfrontalière en organisant des conseils transfrontaliers permanents et des assemblées parlementaires interrégionales;
3. soulignons qu'il est nécessaire que **les pouvoirs publics frontaliers disposent de pouvoirs appropriés et de ressources spécifiques, et puissent bénéficier de procédures accélérées¹**

¹ Comme le prévoit le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 22 janvier 2019 par La France et l'Allemagne, dans son chapitre consacré à la coopération transfrontalière.

pour eux-mêmes et pour leurs regroupements transfrontaliers, de manière à surmonter les obstacles à la mise en œuvre de leurs projets transfrontaliers;

4. invitons le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne à **mener à bien les négociations concernant le projet de règlement relatif à un mécanisme transfrontalier européen** (ECBM)² et à veiller à son adoption. Nous demandons également la mise en place d'une approche similaire pour les frontières extérieures de l'UE;
5. demandons aux institutions européennes et aux autorités locales, régionales et nationales de **lever tous les obstacles juridiques et administratifs** à la libre circulation, au travail transfrontalier, aux services publics transfrontaliers partagés, à la coopération des services d'urgence et de santé, ainsi qu'à toute forme de coopération susceptible de profiter aux citoyens vivant dans les régions frontalières;
6. recommandons, compte tenu de l'absence de coordination entre les États membres et les régions dotées de pouvoirs législatifs dans la transposition des directives de l'UE, que **la Commission européenne procède à des analyses d'impact territorial transfrontalier** qui examineraient non seulement les effets de la législation de l'UE sur les régions frontalières, mais aussi l'incidence sur celles-ci du manque de coordination dans la transposition du droit européen. La transposition de la législation de l'UE devrait être assortie d'une obligation de coordination avec les États membres voisins afin d'éviter de créer de nouveaux obstacles;
7. encourageons les États membres et les régions à **mettre en place des observatoires transfrontaliers qui auront pour mission de surveiller l'intégration transfrontalière, de recenser et de supprimer les obstacles transfrontaliers** et d'assurer la coopération avec les points de contact nationaux et régionaux en vue d'échanger leurs expériences et de discuter des problèmes auxquels sont confrontés les collectivités locales et régionales, les citoyens et les entreprises le long d'une frontière donnée;
8. invitons l'UE à **établir un cadre efficace pour les services publics transfrontaliers en vue de leur mise en œuvre effective**. Cela apporterait une valeur ajoutée évidente à la cohésion territoriale de l'UE, en permettant aux collectivités locales et régionales, ainsi qu'aux États membres, de soutenir les citoyens européens vivant dans les États voisins, en leur fournissant des services indispensables qui ne sont pas ou ne peuvent être fournis dans leur propre État membre;
9. appelons les institutions de l'Union et les États membres à **associer activement les régions frontalières à toutes les phases de la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, de l'instrument Next Generation EU** et de futures politiques similaires ambitieuses;
10. demandons aux institutions de l'UE de **garantir un niveau minimal de coopération transfrontalière en cas de crise mondiale, européenne ou régionale** comme la pandémie de COVID-19. Cette législation devrait également garantir l'ouverture des frontières intérieures, la fourniture de services publics transfrontaliers et le bon fonctionnement du marché unique et de l'espace Schengen. À cet égard, nous recommandons d'adopter des critères harmonisés au

² COM(2018) 0373.

niveau européen en ce qui concerne la gestion des futures pandémies et situations d'urgence à l'échelle de l'UE, afin d'éviter une approche fragmentée compromettant l'efficacité de la réaction aux crises.

Document de séance n° 2.2/3/2021
Vorlage Nr. 2.2/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Marie Luise Leppla-Weber	

Point n° 2.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.2 der Tagesordnung

**Objet/Betreff: Adhérence à l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers /
Beitritt zur Europäischen grenzüberschreitende Bürgerallianz**

I. Rapport / Sachverhalt

Dans le contexte de la préparation des orientations politiques et du budget de l'Union européenne pour la période 2021-2027, ainsi que dans l'optique de la crise sanitaire mondiale, la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière), l'ARFE (Association des régions frontalières européennes) et le CESC (Central European Service for Cross-Border Initiatives) ont lancé une Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers. Cette initiative, inaugurée officiellement en novembre 2020 dans le cadre du Border Forum à Paris et intitulée « Les régions transfrontalières au cœur de l'Europe de demain », vise à réunir les forces vives des territoires transfrontaliers européens et, par-là, à améliorer la vie des citoyens des régions transfrontalières.

Ces territoires accueillent 30 % de la population européenne avec un grand nombre de travailleurs transfrontaliers qui, bien que bénéficiant chaque jour des possibilités offertes par l'ouverture des frontières, subissent en même temps le plus fortement les conséquences de leur fermeture ou des obstacles administratifs liés à leur traversée. L'Alliance vise à organiser

Im Rahmen der Vorbereitung der politischen Leitlinien und des Haushalts der Europäischen Union für den Zeitraum 2021-2027 sowie im Kontext der weltweiten Gesundheitskrise, haben die MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière), die AGE (Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen) und der CESC (Central European Service for Cross-Border Initiatives) eine Europäische grenzüberschreitende Bürgerallianz ins Leben gerufen. Diese Anfang November 2020 im Rahmen des Border Forums in Paris lancierte Initiative mit dem Titel „Grenzregionen im Mittelpunkt des Europas von morgen“ zielt darauf ab, die treibenden Kräfte der europäischen Grenzgebiete zusammenzubringen und auf diese Weise das Leben der europäischen Bürgerinnen und Bürger in den Grenzregionen der EU zu verbessern.

30 % der europäischen Bevölkerung leben in Grenzregionen. Viele ihrer Bewohnerinnen und Bewohner sind Grenzgängerinnen und Grenzgänger und profitieren zwar täglich von den Vorteilen offener Grenzen, sind aber gleichzeitig am stärksten von deren Schließung oder von den mit ihrer Überquerung verbundenen administrativen Hürden betroffen.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

et à renforcer la solidarité transfrontalière et la coopération tout en tenant compte des spécificités des territoires.

C'est dans cet esprit que les initiateur.rice.s de l'Alliance invitent les institutions transfrontalières de toute l'Europe à rejoindre cette initiative.

Il s'agit notamment de :

- faire en sorte que les régions frontalières soient placées au centre d'intérêt politique et législatif de l'UE
- impliquer les régions frontalières et les GECTS dans la conférence sur l'avenir de l'Europe
- doter les autorités frontalières de compétences, de ressources et de procédures accélérées pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers, réduisant ainsi au minimum les obstacles juridiques et administratifs
- mettre en place des observatoires transfrontaliers pour identifier et supprimer les obstacles à l'intégration transfrontalière et assurer la coopération entre les points de contact nationaux et régionaux.
- exiger l'élaboration d'un cadre plus efficace pour les services publics transfrontaliers
- assurer un minimum de coopération transfrontalière, même en cas de crise mondiale, européenne ou régionale

Ziel der Allianz ist es, die grenzüberschreitende Solidarität und Zusammenarbeit zu entwickeln und stärken, und dabei gleichzeitig die Spezifitäten der Regionen zu berücksichtigen.

In diesem Sinne laden die Initiatorinnen und Initiatoren der Allianz grenzüberschreitende Institutionen aus ganz Europa ein, sich dieser Initiative anzuschließen.

Dabei geht es insbesondere darum,

- Grenzregionen in den politischen und legislativen Fokus der EU zu rücken
- Grenzregionen und EVTZs in die Konferenz zur Zukunft Europas zu involvieren
- Lokale Grenzbehörden mit Befugnissen, Ressourcen und beschleunigten Verfahren für die Umsetzung grenzüberschreitender Projekte auszustatten und somit rechtliche und administrative Hürden zu minimieren
- grenzüberschreitende Beobachtungsstellen einzurichten, deren Ziel es ist, Hindernisse in der grenzüberschreitenden Integration zu identifizieren und zu beseitigen und die Kooperation zwischen nationalen und regionalen Kontaktpunkten sicherzustellen
- seitens der EU einen effizienteren Rahmen für grenzüberschreitende öffentliche Dienstleistungen zu schaffen
- ein Minimum an grenzüberschreitender Kooperation auch im Falle globaler, europäischer oder regionaler Krisen zu gewährleisten

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Étant donné que les objectifs et le contenu correspondent aux demandes de longue date des régions frontalières et que cette action représente à nouveau une occasion de faire entendre ces demandes au niveau européen, le Secrétariat Général de l'Eurodistrict Strasbourg-

Da die Ziele und Inhalte den jahrelangen Forderungen der Grenzregionen entsprechen und diese Aktion eine weitere Möglichkeit darstellt, diesen Forderungen auf europäischer Ebene Gehör zu verschaffen, empfiehlt das Generalsekretariat des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau, sich der Initiative anzuschließen.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Ortenau recommande de se joindre à cette initiative.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil salue l'initiative et valide l'adhésion de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à l'Alliance des citoyens transfrontaliers européens.

Il charge le Secrétariat Général de procéder à l'adhésion en ligne ainsi qu'à la signature électronique de la déclaration de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers « Les régions frontalières au cœur de l'Europe de demain ».

La Déclaration complète se trouve en annexe I, intitulé « Alliance européenne citoyenne », de cette délibération.

Der Rat begrüßt die Initiative und validiert den Beitritt des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau zur Europäischen grenzüberschreitenden Bürgerallianz.

Er beauftragt das Generalsekretariat, den Beitritt online vorzunehmen sowie die Erklärung der Europäischen grenzübergreifenden Bürgerallianz „Grenzregionen im Mittelpunkt des Europas von morgen“ digital zu unterzeichnen.

Die vollständige Erklärung ist im Anhang I unter dem Titel „Europäische Bürgerallianz“ beigefügt.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés moins une voix contre, adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Co-funded by the
Europe for Citizens Programme
of the European Union

Rapport préliminaire sur les résultats du dialogue citoyen franco-allemand 2021

1. INTRODUCTION

Dans les régions frontalières qualifiées de « laboratoires européens », les citoyen.ne.s ressentent souvent de manière très concrète les effets de la construction et de l'intégration croissante de l'Union européenne dans leur vie quotidienne. Malgré les nombreuses opportunités, les défis y sont aussi particulièrement perçus. En essayant de surmonter ces défis et ces obstacles dans les régions frontalières, on se heurte en même temps souvent à la question de la répartition des compétences. Cela est dû au fait que de nombreuses décisions politiques sont prises non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national ou européen. La coopération se forme ainsi à l'interface de différents niveaux : de l'Eurodistrict à l'Union européenne. Cependant, elle ne peut aboutir durablement sur le terrain qu'en impliquant les citoyen.ne.s et en tenant compte de leurs besoins.

Dans ce contexte, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et l'Euro-Institut ont uni leurs forces à travers le projet TEIN4Citizens pour collecter ces demandes.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, en tant que groupement européen de coopération transfrontalière (GECT), vise à renforcer les échanges transrhénans, à développer de nouvelles formes de coopération franco-allemande et à rendre ainsi la valeur ajoutée européenne tangible dans la vie quotidienne des citoyen.ne.s. Dans l'esprit d'une démocratie participative dynamique et locale, il organise tous les deux ans une convention franco-allemande avec les citoyen.ne.s et les élu.e.s de ses communes membres.

Le projet TEIN4citizens a été initié par neuf partenaires du réseau Transfrontier Euro-Institut Networks (TEIN). Cinq forums citoyens organisés dans cinq régions frontalières européennes ont donné aux citoyen.ne.s l'occasion d'exprimer leurs opinions sur les questions actuelles de la coopération transfrontalière et de la politique de l'UE et de participer à leur élaboration.

Dans le but de donner aux citoyen.ne.s une plateforme pour discuter de leurs idées, de leurs attentes et de leurs visions sur le développement des espaces de vie communs transfrontaliers et sur l'Europe, l'Eurodistrict et TEIN4Citizens les ont conviés à un Dialogue citoyen franco-allemand du 13 au 22 avril 2021, intitulé : « Dialogue citoyen dans l'Eurodistrict – Mobilité, Environnement, Culture, Identité & Plurilinguisme – Sans frontières en Europe ? ».

Malgré le format en ligne choisi en raison de la pandémie, l'événement a été un succès total. Pendant quatre jours, près de 230 participant.e.s ont participé à huit ateliers en ligne pour discuter avec les représentant.e.s politiques des villes membres de l'Eurodistrict des deux côtés du Rhin des questions qui, à leurs yeux, devraient être abordées en priorité dans les quatre domaines centraux de la vie quotidienne transfrontalière : le multilinguisme, la culture, la mobilité et l'environnement. Les discussions ont été guidées par les trois questions directrices suivantes : « Que puis-je faire ? », « De quoi ai-je besoin au niveau local ? », « Et au niveau européen ? ».

Le 22 avril 2021, une « table ronde » s'est tenue afin de discuter avec des élu.e.s locaux.ales et européen.ne.s ainsi que des représentant.e.s des citoyen.ne.s du travail effectué et des questions soulevées au cours des ateliers. Les citoyen.ne.s présents en ligne ont également pu trouver des réponses à leurs questions.

Ce rapport résume les résultats du dialogue citoyen et fournit un aperçu thématique des attentes des citoyen.ne.s au niveau local et européen. Il sera transmis aux décideur.euse.s des différents niveaux, des élus locaux de l'Eurodistrict aux représentant.e.s de la Commission européenne et du Parlement européen.

Le dialogue citoyen a été cofinancé par des fonds INTERREG dans le cadre du programme INTERREG V Rhin supérieur « Animation de la société civile au sein des territoires de l'Eurodistrict » et le projet TEIN4Citizens a bénéficié d'un cofinancement dans le cadre du programme de l'UE « L'Europe pour les citoyens ».

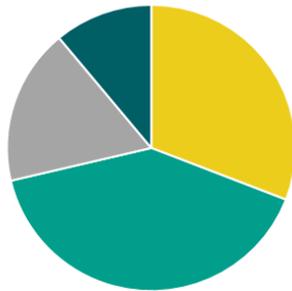
2. LE DIALOGUE CITOYEN EN CHIFFRES

Le concept



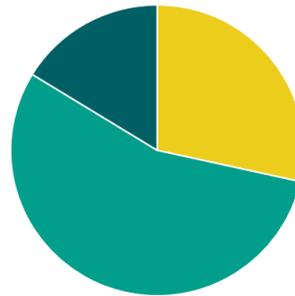
Les participants

136 Teilnehmende aus 19 Ländern
136 Participants venant de 19 pays



■ Deutschland / Allemagne ■ Frankreich / France
 ■ Andere EU-Mitgliedstaaten / Autre pays de l'UE ■ Nicht-EU Staaten / Pays non-UE

Alter / Age



■ < 30 Jahre / Ans ■ 30-65 Jahre / Ans ■ > 65 Jahre / Ans

La communication



3. LES VOIX DES CITOYENNES ET CITOYENS

3.1. Remarque générale : attentes transversales

Au cours des discussions dans les différents ateliers, les citoyen.ne.s ont exprimé quatre préoccupations majeures et la majorité d'entre eux ont demandé une meilleure communication en réseau, plus de « facilitateurs », plus d'engagements dans tous les domaines thématiques et à tous les niveaux ainsi qu'une Europe aux frontières ouvertes.

Aux yeux des participant.e.s, il faudrait non pas plus de communication, mais une meilleure mise en réseau transfrontalière et européenne de la communication et de ses canaux. Bien que les informations essentielles soient toutes là, qu'il existe déjà de nombreuses plateformes, sites web et contributions dans les médias sociaux ou la presse, il manque une meilleure transparence et coordination transfrontalière. En raison de l'impression que « chacun prépare sa propre soupe », une grande partie de la visibilité de l'information est perdue.

Un autre élément essentiel a été l'observation qu'une grande partie des citoyen.ne.s sont explicitement intéressés par une participation plus active aux projets et aux discussions dans les différents domaines thématiques, mais ne savent pas toujours comment y participer. Par conséquent, des « facilitateurs » à plus long terme sont nécessaires. Les participant.e.s ont compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'un soutien purement financier, mais surtout de personnes qui prennent en charge les problèmes et les idées, informent, rassemblent les acteur.rice.s concerné.e.s et les personnes intéressées, entretiennent les contacts, servent de médiateurs par-delà les frontières et, si nécessaire, indiquent les possibilités de financement - en d'autres termes, des personnes qui facilitent activement les rencontres transfrontalières à long terme.

Conformément à la devise « Nous devons agir maintenant au lieu de nous contenter de planifier », les citoyen.ne.s souhaitent également un engagement accru en faveur de l'action à tous les niveaux. En ce sens, il conviendrait non seulement de poursuivre les consultations et les discussions, mais aussi d'appliquer les connaissances acquises et de mettre en œuvre de manière cohérente et active les nombreux objectifs, idées et stratégies communs qui existent déjà dans toutes les thématiques.

Dans le contexte de la pandémie, les citoyen.ne.s se sont également accordés sur un autre point : ils souhaitent voir une Europe aux frontières ouvertes qui, même en temps de crise, ne revienne pas à une pensée protectionniste nationale avec la fermeture des frontières.

3.2. Les attentes envers l'échelon local

3.2.1. Plurilinguisme & Identité

La langue est la porte d'entrée du monde et un élément essentiel de l'identité personnelle. En particulier dans les régions frontalières, où l'imbrication des espaces de vie offre de nombreuses possibilités de contacts linguistiques naturels, le plurilinguisme est une base importante pour parler non seulement de l'autre, mais aussi avec l'autre.

Cet atout devrait être promu par un meilleur apprentissage des langues, pour lequel les participant.e.s au dialogue citoyen ont formulé deux attentes essentielles : Conformément à la devise « pratiquer tôt », les citoyen.ne.s ont attribué un rôle important aux activités périscolaires, qui devraient être intensifiées sous forme d'activités de loisirs, qui devraient si possible être proposées de manière continue dès l'école maternelle et en particulier pour les enfants issus de familles non plurilingues, afin de faciliter l'apprentissage naturel des langues. Mais au-delà de la sphère scolaire, il conviendrait également de promouvoir des contacts linguistiques diversifiés afin de renforcer véritablement le plurilinguisme au niveau local et de le faire vivre dans toutes les tranches d'âge. Selon le discours unanime des participant.e.s, il ne s'agit pas de créer de nouvelles offres, mais plutôt de soutenir les institutions locales et les initiatives de la société civile déjà existantes qui s'engagent en faveur du plurilinguisme, et de mettre en place un réseau plus transparent au-delà des frontières entre les différentes villes et écoles.

D'autre part, le plurilinguisme exige une meilleure formation linguistique dans les écoles. À cette fin, les citoyen.ne.s ont surtout exigé la promotion continue de la langue du voisin dès l'école primaire, ainsi qu'un enseignement des langues dans les régions frontalières qui soit systématiquement dispensé par des locuteurs natifs ou à un niveau comparable. Cela permettrait également d'éviter le problème des enfants de familles bilingues qui doivent apprendre une de leurs langues maternelles à l'école comme une langue étrangère et donc à un niveau trop faible. En outre, les participant.e.s ont souhaité que davantage d'offres AbiBac soient proposées dans la région frontalière franco-allemande, afin que les enfants de la région du Rhin supérieur n'aient pas à se battre pour les écoles concernées et parfois pour les rares places disponibles. Les participant.e.s ont également mentionné une meilleure formation linguistique pour les enseignant.e.s comme condition préalable à un meilleur enseignement des langues. À cette fin, la reconnaissance mutuelle des diplômes des enseignant.e.s dans les deux pays devrait être encouragée afin de faciliter l'échange d'enseignant.e.s ou l'emploi dans le pays voisin respectif.

Étant donné que les orientations principales en matière de formation des langues et des enseignant.e.s sont fixées au niveau des Länder en Allemagne et au niveau national en France, tous les participant.e.s ont souhaité à l'unanimité que le lobbying politique au niveau local soit encore plus fort pour une formation linguistique multilingue de meilleure qualité et cohérente dans les écoles.

Dans des régions comme le Rhin supérieur, qui sont si étroitement liées sur le plan historique et linguistique, il faudrait également mettre davantage l'accent sur la promotion des dialectes en plus de l'éducation et de la formation linguistiques traditionnelles. En particulier en ce qui concerne une identité développée et vécue en commun, les citoyen.ne.s voient dans les dialectes une valeur ajoutée naturelle et unificatrice au niveau local, qui devrait être activement transmise aux jeunes générations avec le soutien d'offres appropriées.

Outre l'apprentissage structuré des langues, les citoyen.ne.s souhaitent également un meilleur accès aux documents dans la langue d'origine et aux documents plurilingues dans tout le pays. Les participant.e.s ont unanimement regretté que les journaux et magazines régionaux du pays voisin respectif ne soient pas disponibles dans toutes les bibliothèques, kiosques et points de vente et que les reportages dans les médias locaux soient rarement bilingues.

Afin que le plurilinguisme soit pleinement pratiqué dans la sphère publique, les participant.e.s ont également souhaité une communication bilingue ou plurilingue cohérente de la part des collectivités locales et des institutions publiques dans la région du Rhin supérieur.

3.2.2. Culture

Aux yeux des citoyen.ne.s, la culture transfrontalière repose d'abord sur une offre variée de projets culturels pour tous les âges ainsi que sur des rencontres transfrontalières régulières, par exemple sous la forme de festivals culturels franco-allemands, et ensuite sur une information ciblée sur cette même offre.

Du point de vue des citoyen.ne.s, une condition préalable essentielle à cela est tout d'abord une meilleure mise en réseau transfrontalière des acteur.rice.s culturel.le.s des deux côtés du Rhin, qui devraient se connaître encore plus intensément afin de connaître les actions de leurs collègues et, dans la mesure du possible, de développer ensemble une offre culturelle transrhénane. Les actions concrètes à entreprendre au niveau local et en particulier par les institutions transfrontalières telles que l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau consistent à assumer le rôle de médiateur (culturel) dans ce contexte et à créer la plateforme nécessaire à l'intensification des échanges entre les acteur.rice.s culturel.le.s en organisant régulièrement des rencontres transfrontalières, des échanges culturels franco-allemands ou autres.

En outre, la création de liens entre les deux rives du Rhin devrait également être facilitée en termes de communication, afin de rendre l'information sur la diversité de l'offre culturelle de part et d'autre du Rhin plus transparente pour les citoyen.ne.s grâce à une meilleure mise en réseau transfrontalière des canaux de communication déjà existants. Concrètement, les participant.e.s ont recommandé de multiplier les publicités multilingues dans les espaces publics ou de créer un « pool de rédacteurs » transfrontalier dans lequel les journalistes locaux de la presse écrite et en ligne, de la radio et de la télévision pourraient partager entre eux des informations et des critiques sur les offres culturelles et, idéalement, les répercuter dans leurs médias respectifs en plusieurs langues. En outre, les communes devraient davantage faire référence aux événements qui se déroulent de l'autre côté du Rhin dans leurs journaux officiels.

Comme l'organisation d'événements dépend toujours de manière décisive des ressources et des moyens financiers disponibles, les citoyen.ne.s ont également considéré qu'il était du devoir de la politique locale, surtout en période de crise, de soutenir financièrement les travailleur.euse.s culturel.le.s des deux côtés du Rhin. Il convient d'envisager un financement à long terme pour la sécurité de la planification des institutions culturelles établies, ainsi qu'un accès à bas seuil au financement de projets plus petits et ponctuels. En termes de contenu, il faudrait promouvoir des projets culturels multilingues ainsi que des offres culturelles dans des dialectes ou des langues régionales, mais aussi des projets inclusifs sans barrières linguistiques.

3.2.3. Mobilité

La mobilité, tant au sens des infrastructures que de la circulation et de la rencontre des personnes dans un espace commun, est l'une des conditions élémentaires qui conditionnent tous les autres domaines de la vie transfrontalière. Dans ce contexte, la mobilité respectueuse de l'environnement fait l'objet d'une attention croissante. L'expansion des transports publics locaux respectueux de l'environnement a donc également été au cœur des discussions du dialogue avec les citoyen.ne.s.

En ce sens, la demande principale de la majorité des citoyen.ne.s au niveau local était de penser et d'adapter l'offre de transport public de manière cohérente au-delà des frontières : la fréquence devrait être augmentée et mieux coordonnée pendant la journée ainsi que pour les événements du soir, les zones rurales devraient être intégrées de manière cohérente et le réseau multimodal devrait être amélioré outre-Rhin. En outre, les participant.e.s ont réclamé une offre tarifaire transfrontalière attractive avec des possibilités d'achat faciles des deux côtés du Rhin, voire une association tarifaire uniforme pour les transports publics. Dans ce contexte, les applications de mobilité devraient également être conçues de manière transfrontalière et être compatibles entre elles ainsi qu'avec les applications de la Deutsche Bahn et de la SNCF afin de contrer l'actuelle « jungle des applications » et de permettre un réseau de transport véritablement complet et adapté aux besoins des utilisateur.ice.s.

L'accent devrait également être mis sur la poursuite du développement d'options de transport alternatives, l'expansion transfrontalière de l'infrastructure cycliste locale étant notamment citée comme une préoccupation centrale des citoyen.ne.s. Les attentes formulées par la majorité comprennent des pistes cyclables plus sûres dans les centres-villes, davantage de voies cyclables express transfrontalières, une expansion transrhénane des systèmes de location de vélos tels que Velhop, ainsi qu'une amélioration des possibilités d'emporter des vélos dans les bus.

En outre, de l'avis des citoyen.ne.s, en particulier dans la région du Rhin supérieur, les possibilités de transport des voies navigables devraient être mieux utilisées et, par exemple, des horaires de ferry supplémentaires en été ainsi qu'une offre de ferry attrayante pour les piétons et les cyclistes devraient être établis.

Compte tenu de la situation centrale au cœur de l'Europe, les citoyen.ne.s espèrent également que les acteurs politiques locaux travailleront intensivement à l'amélioration des liaisons de la région frontalière avec les aéroports internationaux et les grandes villes et gares d'Allemagne et de France.

3.2.4. Environnement

La protection de l'environnement est non seulement l'une des questions centrales du 21^e siècle, mais aussi un champ d'action transfrontalier en soi, dans lequel les citoyen.ne.s souhaiteraient voir une approche plus uniforme de la part des acteur.ice.s locaux.ales, y compris les communes de l'Eurodistrict entre elles, afin que de grands projets de protection de l'environnement, tels que la création de corridors écologiques, soient réalisés à travers le Rhin. Tous les participants se sont montrés très sensibles aux défis environnementaux existants et ont formulé leurs attentes à l'égard des politiques locales, notamment en ce qui concerne l'air, l'eau et l'énergie.

La majorité des citoyen.ne.s ont désigné l'amélioration de la qualité de l'air dans la région frontalière comme principale attente. Une des préoccupations essentielles étant l'application d'une reconnaissance transfrontalière des vignettes environnementales, et, aux yeux des participant.e.s, non seulement orientée vers les classes Euro, mais aussi vers les émissions polluantes réelles. En outre, une majorité de citoyen.ne.s s'est prononcé.e.s en faveur de systèmes de surveillance de la qualité de l'air encore plus étroitement maillés outre-Rhin : dans les zones industrielles comme dans les villes, il faudrait installer davantage stations de mesure pour mesurer les émissions de substances polluantes et informer les habitant.e.s avec plus de transparence sur les résultats et le contexte des travaux de mesure.

Concernant la question de l'eau, l'un des enjeux majeurs pour l'avenir de toutes les nations, les citoyen.ne.s souhaiteraient que les acteurs politiques locaux accordent plus d'attention à la protection des eaux souterraines et qu'ils la façonnent sur une base transfrontalière. Ils ont formulé une attente importante : celle d'être informé.e.s plus largement et de manière transfrontalière sur les défis actuels de la contamination des eaux souterraines, par exemple par l'apport de nitrates, et les approches possibles de solution ou de prévention. Dans le sens d'une protection transrhénane de l'environnement et des eaux, de nombreux participant.e.s se sont également prononcés en faveur de la renaturation du Rhin.

En outre, les citoyen.ne.s espèrent un soutien de la part des politiques locaux afin de poser les jalons d'une production d'énergie respectueuse de l'environnement, par exemple pour continuer à promouvoir l'expansion des énergies renouvelables par le biais de parcs éoliens et d'installations photovoltaïques sur des espaces ouverts et des toits appropriés ou l'expansion de coopératives énergétiques transfrontalières de citoyen.ne.s.

Afin de rendre durable la consommation dans l'espace de vie commun transfrontalier, les citoyen.ne.s souhaitent que le niveau local donne des impulsions et apporte son soutien à la commercialisation directe transfrontalière des produits locaux, par exemple sous la forme de points de vente communs, et à la mise en réseau nécessaire des producteurs outre-Rhin.

3.2.5. Préconisations d'action pour le Conseil de l'Eurodistrict

Identité & Plurilinguisme

- Promotion d'activités de loisirs extrascolaires pour les rencontres transfrontalières, qui favorisent également l'apprentissage des langues.
- Engagement politique en faveur de l'enseignement des langues étrangères dans la langue du pays voisin dès l'école primaire.
- Les journaux/magazines des pays voisins respectifs devraient être disponibles dans toutes les bibliothèques des municipalités de l'Eurodistrict.
- Communication bilingue cohérente de toutes les municipalités de la zone Eurodistrict.
- Soutien des initiatives et des acteurs locaux pour promouvoir les langues et dialectes régionaux.

Culture

- Création d'une bourse régulière des acteurs culturels pour une meilleure mise en réseau transfrontalière des acteurs culturels des deux côtés du Rhin = prise en charge du rôle de médiateur et de facilitateur.
- (Co-)organisation des événements culturels transfrontaliers et multilingues avec les opérateurs culturels locaux.
- Apport d'un financement à bas seuil pour les petites institutions culturelles et les projets sélectifs.
- Rapports réguliers dans les journaux municipaux de l'Eurodistrict sur les événements transfrontaliers et les événements dans le pays voisin.

Mobilité

- Expansion transfrontalière et meilleure coordination des services de transport public, en particulier des liaisons transfrontalières par bus qui couvrent également les zones rurales.
- Extension de l'infrastructure cyclable transfrontalière (pistes cyclables + systèmes de location de vélos).
- Étude de la possibilité d'augmenter les services de ferry pour les cyclistes et les piétons.

Environnement

- Soutien à la reconnaissance transfrontalière des badges environnementaux.
- Extension des systèmes de surveillance de la qualité de l'air au-delà des frontières en installant davantage de stations de mesure.
- Promotion des coopératives énergétiques transfrontalières de citoyens.
- Servir de plateforme pour la mise en réseau des producteurs et la commercialisation directe des produits locaux.

3.3. Les attentes envers l'échelon européen

3.3.1. Plurilinguisme & Identité

Le principe du plurilinguisme est au cœur de l'identité européenne et est consacré par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. L'Union respecte la diversité linguistique, y compris les langues régionales et minoritaires, et encourage l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. La diversité linguistique, plutôt qu'une langue unique, était également au cœur du dialogue avec les citoyen.ne.s. Dans ce contexte, les citoyen.ne.s ont également attribué une importance considérable aux langues régionales et minoritaires, qui devraient être mieux protégées et promues. Ainsi, il est important que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires soit mise en œuvre pleinement et équitablement dans tous les États membres. De plus, les pressions politiques sur les minorités linguistiques devraient être interdites. Dans un esprit de liberté démocratique, chaque citoyen.ne européen.ne devrait avoir la possibilité de s'exprimer dans la langue de son choix, afin que chacun.e se sente libre et représenté.e. Aux yeux de certains citoyen.ne.s, le mythe d'une langue de communication commune devrait être démantelé. Il est intéressant de noter qu'aux yeux de certains participants, le mythe d'une langue unique de communication devrait être démantelé. Une communication efficace ne nécessite pas une langue commune, mais simplement la compréhension de tous d'un ensemble de langues. En ce sens, y compris au sein des institutions et administrations européennes, il faudrait davantage communiquer dans d'autres langues que l'anglais, surtout depuis le Brexit.

Par conséquent, les langues régionales et/ou la langue du pays voisin devraient être enseignées dans les écoles en plus de l'anglais, idéalement de manière obligatoire dans tous les pays européens afin de donner à tous les citoyen.ne.s une meilleure compréhension de leur environnement linguistique immédiat dès le plus jeune âge. Cela permettrait également de protéger et de conserver les langues minoritaires.

Pour les citoyen.ne.s, la promotion du multilinguisme passe aussi par la promotion des outils qui permettent un accès direct à la langue et à la culture. Ainsi, la majorité des participant.e.s se sont prononcé.e.s en faveur de la suppression du géoblocage à l'échelle européenne afin de pouvoir accéder aux médias et aux chaînes de télévision du pays voisin ou d'autres pays européens et de regarder des reportages, des films, des séries, etc. dans les langues originales. Ils ont également proposé la création d'une plateforme audiovisuelle plurilingue (similaire à Netflix) regroupant des séries et des films européens dans la langue originale et des sous-titres dans toutes les langues européennes.

De plus, les citoyen.ne.s ont souligné l'importance des échanges et des rencontres afin de promouvoir l'apprentissage d'autres langues. Ainsi, les citoyen.ne.s ont exprimé le souhait d'introduire davantage de programmes similaires à Erasmus+ pour toutes les tranches d'âge, afin que chacun puisse acquérir une expérience linguistique et culturelle authentique, y compris les professionnels et les personnes âgées. Les adultes et les personnes âgées doivent se sentir concernés et inclus tout autant que les enfants et les jeunes. Les rencontres entre enfants et jeunes de différentes cultures pourraient également être soutenues encore davantage dans le cadre d'activités de loisirs ou de camps de vacances, également dans le but de réduire les préjugés et la discrimination. Par exemple, les jeunes issus de foyers monolingues pourraient bénéficier de rencontres avec des jeunes plurilingues.

Afin de rapprocher les gens en dehors des programmes d'échange et d'apprentissage des langues, les participant.e.s ont également suggéré la création d'une plateforme européenne commune pour la communication entre les citoyen.ne.s. Elle devrait être mise à la disposition de tous les citoyen.ne.s de l'Europe aux fins d'échanges privés.

Enfin, pour faciliter tous ces échanges culturels et linguistiques et soutenir les citoyen.ne.s dans leur désir d'apprendre et de s'ouvrir aux autres citoyen.nes européen.ne.s, il faut absolument réduire la bureaucratie et faciliter l'accès aux financements. De nombreuses idées et initiatives visant à promouvoir le multilinguisme et une identité européenne commune demeurent sans suite en raison d'obstacles bureaucratiques, de processus compliqués et de difficultés financières. C'est pourquoi les instruments déjà disponibles doivent être intensifiés, rendus encore plus transparents et communiqués plus largement afin d'en faire un meilleur usage.

3.3.2. Culture

L'Union européenne s'est engagée à préserver le patrimoine culturel commun de l'Europe et à soutenir et promouvoir la culture, les arts et les industries créatives en Europe. Les discussions avec les citoyen.ne.s ont montré que, pour beaucoup, la culture est le moyen idéal de promouvoir les échanges européens par-delà les frontières.

Aux yeux des citoyen.ne.s, une condition préalable élémentaire est l'accès direct et à moindre coût aux offres et productions culturelles des autres pays européens. Les participant.e.s ont attribué un rôle essentiel aux offres de films et de télévision disponibles en ligne. Pour des raisons juridiques et à cause du géoblocage, il est souvent impossible d'accéder aux programmes produits et disponibles dans les pays voisins, même si l'on ne vit qu'à quelques kilomètres de la frontière nationale, comme c'est le cas dans les régions frontalières. La protection des droits de propriété intellectuelle, qui est réglementée dans le cadre national, constitue un obstacle. L'Union européenne devrait lever cette difficulté afin de faciliter l'accès aux programmes de télévision des pays voisins et l'accès aux films en VOD (Video On Demand) quel que soit le pays de résidence. La chaîne Arte pourrait être un moteur dans cette direction et ouvrir l'ensemble de son catalogue à tous les Européens.

Par ailleurs, les participant.e.s ont préconisé une promotion plus forte des projets participatifs sur l'idée de l'Europe et de l'Union européenne. En particulier dans le domaine de la culture, les jeunes pourraient avoir davantage de possibilités de s'impliquer dans l'UE, à l'instar des partis politiques. L'échange entre les acteur.rice.s culturel.le.s des différentes régions frontalières, de leurs bonnes pratiques et de leurs idées serait une approche fructueuse à cet égard : les projets et les initiatives qui ont beaucoup de succès dans une région transfrontalière peuvent devenir une source d'inspiration pour les acteurs culturels, les associations, les autorités locales et les citoyen.ne.s des autres frontières.

La dimension financière du travail culturel a également été abordée au niveau de l'UE. Les participant.e.s souhaitent faciliter l'accès aux financements offerts par l'UE, en particulier pour les petit.e.s acteur.rice.s, associations et institutions, qui sont généralement très proches des habitant.e.s d'une région. Des procédures de gestion de projet simplifiées et transparentes, moins de travail administratif et un versement plus rapide des fonds sont d'une importance fondamentale pour garantir que les instruments de financement atteignent les personnes et réduisent les risques, en particulier pour les petites structures.

3.3.3. Mobilité

La liberté de circulation des personnes est l'une des quatre fameuses libertés garanties par l'Union européenne. Aux yeux des citoyen.ne.s, il est essentiel de maintenir cette liberté même en situation de crise. Les fermetures de frontières causées par la pandémie de Corona ont constitué un obstacle majeur à la vie quotidienne des résident.e.s frontalier.ère.s. Ici, tous les participant.e.s souhaitent unanimement une plus grande coordination entre les États membres de l'UE à l'avenir.

Aussi bien dans le cadre du travail, de l'éducation, de la santé ou des loisirs, des liaisons de transport rapides, efficaces, conviviales et peu coûteuses sont une condition préalable à la mobilité des citoyen.ne.s européen.ne.s. Ainsi, ces derniers souhaitent également que le niveau européen garantisse les conditions-cadres nécessaires aux infrastructures transfrontalières. Ils ont préconisé l'introduction du mécanisme de l'ECBM, *European cross-border mechanism*¹ dans le paysage juridique afin de faciliter la mise en œuvre de projets transfrontaliers, notamment dans le domaine des transports publics locaux, et d'offrir de meilleurs services aux citoyen.ne.s frontalier.ère.s. Il convient également de prêter attention aux zones rurales, qui sont souvent difficiles d'accès et nettement moins bien desservies. Afin de mettre en œuvre ces projets d'infrastructure, essentiels à l'amélioration de la vie quotidienne des citoyen.ne.s et à la dynamisation des synergies, mais nécessitant des investissements considérables, des financements européens appropriés devraient également être mis à disposition. Avec le soutien du niveau européen, les transports publics locaux pourraient être développés et le transport individuel réduit, apportant ainsi également un bénéfice environnemental.

En outre, les participant.e.s ont également donné quelques exemples très concrets de mobilité européenne sans restriction. Par exemple, l'instauration d'un Euroticket à un prix avantageux a été suggérée. Il serait par exemple possible d'acheter un billet pour une région prédéfinie et de voyager autant que souhaité. En prévision d'une bonne synchronisation, il est indispensable de mettre en place un schéma directeur commun et de ne pas limiter la planification à sa propre région. Dans ce cadre, la plateforme créée pourrait bénéficier de la notion d'Open Source afin de simplifier la coopération et synchronisation entre les différents opérateurs de transport.

En tant que symbole d'une identité européenne partagée, une carte d'identité européenne pourrait également être mise en place, afin de faciliter les déplacements des citoyen.ne.s au sein des différents pays de l'Union européenne tout en symbolisant et en soulignant l'identité commune.

3.3.4. Environnement

L'environnement est aujourd'hui l'une des préoccupations principales des citoyen.ne.s européen.ne.s, qui souhaitent également voir une approche commune de la protection de l'environnement au niveau européen. Les participant.e.s ont nettement plaidé en faveur d'une harmonisation et d'un renforcement des normes, notamment en matière d'émissions polluantes dans l'air et l'eau. Le respect des normes communautaires établies devrait également faire l'objet d'un contrôle plus strict et plus cohérent afin de protéger davantage

¹ Mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier, Commission européenne, COM(2018) 373 final : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2018%3A373%3AFIN>

l'environnement et la santé des citoyen.ne.s, conformément aux engagements pris par l'Union européenne. L'introduction d'une vignette environnementale européenne, identique dans tous les États membres et reconnue dans toute l'Union européenne, est particulièrement importante et utile aux yeux des citoyen.ne.s. Des règles uniformes sont une condition incontournable pour permettre à l'Union européenne d'atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Le problème prend de plus en plus d'importance dans la vie quotidienne, en particulier dans les régions frontalières, où la reconnaissance transfrontalière des vignettes environnementales se heurte à des normes nationales ou à des réglementations européennes qui sont appliquées différemment au niveau national.

Afin de répondre à l'objectif de l'UE de protéger la santé et le bien-être des citoyen.ne.s, il convient aussi de limiter l'utilisation excessive d'emballages en plastique et le calibrage des légumes, qui entraîne l'élimination des produits inesthétiques propres à la consommation. De plus, l'utilisation du glyphosate dans toute l'UE ainsi que l'importation et l'utilisation de matières premières telles que l'huile de palme devraient être interdites de manière permanente et rapide.

Concernant les projets concrets, les participant.e.s soulignent le problème de l'absence d'un cadre juridique pour la mise en œuvre de grands projets environnementaux transfrontaliers, qui a fait échouer de nombreuses actions communes possibles. Ils souhaitent que le niveau européen crée des cadres appropriés pour les projets de coopération qui facilitent le travail au niveau local.

Pour plus de cohérence et d'efficacité, il est également important de ne pas financer des projets contradictoires, c'est-à-dire pas de financement industriel d'un côté de la frontière et de projets environnementaux de l'autre.

Le financement de l'UE a également été abordé : les participant.e.s ont regretté la complexité des démarches administratives nécessaires à l'accès aux subventions et ont également préconisé d'ouvrir les grands projets à des partenaires plus petits et de soutenir davantage les projets énergétiques citoyens transfrontaliers.

Enfin, il est nécessaire de sensibiliser la population, en particulier la jeune génération, représentant l'avenir de l'Europe, et de présenter des manières alternatives d'agir afin que chaque individu prenne conscience de la situation environnementale actuelle et adapte sa consommation privée et ses habitudes personnelles de manière durable.

3.3.5. Préconisations d'actions pour les institutions européennes

Identité & Plurilinguisme

- Développement et accessibilité des programmes d'échange pour tous les âges et tous les groupes cibles.
- Reconnaissance et promotion des langues et dialectes régionaux et minoritaires.

Culture

- Amélioration de l'accessibilité aux financements de l'UE pour les acteurs et les structures de petite taille.
- Suppression du géoblocage et garantie du libre accès aux médias de tous les pays de l'UE.

Mobilité

- Introduction d'un cadre juridique (type ECBM - European cross-border mechanism) pour faciliter la création d'une offre de mobilité transfrontalière.
- Cofinancement du développement des liaisons avec les zones rurales par le biais de financements européens (promotion également des transports publics locaux par le biais de programmes européens).

Environnement

- Création d'un cadre juridique approprié pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers de protection de l'environnement.
- Instauration de contrôles plus stricts pour assurer la conformité aux normes de l'UE (par exemple, le contrôle de la pollution de l'air).
- Meilleure coordination des projets de financement de l'UE (notamment dans les régions frontalières) Exemple : financement d'un projet industriel d'un côté de la frontière et d'un projet de protection de l'environnement de l'autre côté).

4. TABLE RONDE

Le 22 avril 2021, lors d'une table ronde très suivie avec plus de 100 participants, le Président et la Vice-Présidente de l'Eurodistrict, M. Frank Scherer et Mme Jeanne Barseghian, ont discuté de la manière dont les différentes demandes des citoyens peuvent être mises en œuvre par les responsables politiques. Ont participé à cette discussion Anne Sander, membre du Parlement européen, Nathalie Verschelde de la Commission européenne, Josha Frey, membre du Landtag de Baden-Württemberg, Vice-Président du Conseil Rhénan et de l'Euro-Institut, Anthony Soares du Centre for Cross Border Studies Northern Ireland et Thomas Richomme, étudiant à Sciences Po à Strasbourg.

Le Landrat Frank Scherer et la maire de Strasbourg Jeanne Barseghian se sont réjouis de la participation active et engagée au dialogue citoyen et des différentes discussions qui ont permis de donner la parole aux citoyens, qu'ils interviennent au niveau local ou au niveau européen. Ils ont unanimement souligné l'importance d'un échange transrhénan avec la population locale, tant pour façonner l'espace de vie commun, que pour ancrer l'amitié franco-allemande et l'Europe dans le cœur des gens et la faire vivre, surtout en ces temps de crise. En effet, selon Mme Barseghian, « *L'Europe c'est nous qui la faisons au quotidien et c'est d'abord et avant tout l'Europe des citoyennes et citoyens européens* ».

Interrogés sur leurs conceptions personnelles idéales des régions européennes, les intervenants ont dressé le tableau d'espaces de vie communs sans frontières, que ce soit dans les problématiques ou dans les esprits. La ligne directrice à cet égard, ont-ils dit, concerne en particulier le domaine de la mobilité. « *Nous devons mettre en place une véritable mobilité locale des transports dans une communauté régionale d'outre-Rhin. Cela jouera également en faveur de la mobilité que nous souhaitons sur le plan culturel et linguistique* », a souligné le président de l'Eurodistrict, M. Scherer. Car sans rencontres, il n'y a pas non plus d'envie d'apprendre la langue et la culture de l'autre.

Concernant les attentes des citoyens à l'égard de la politique locale, M. Scherer et Mme Barseghian se sont réjouis que les préoccupations exprimées correspondent en de nombreux points aux projets que l'Eurodistrict s'est déjà fixés pour les années à venir dans son plan d'action en matière de mobilité ou en matière de protection du climat. Les appels concrets à l'action et la volonté d'étendre la promotion des échanges à toutes les tranches d'âge -et pas seulement aux écoliers – ont été entendus, ainsi que le besoin de soutenir encore plus fortement la mise en réseau des acteurs culturels. Comme première mesure, M. Scherer a annoncé une campagne de relance de la culture des petites scènes, pour laquelle l'Eurodistrict a prévu un financement de 40 000 euros dans son budget. Le souhait des citoyens d'un engagement accru et d'une coordination plus étroite entre les acteurs et les niveaux politiques a également été entendu, a ajouté Mme Barseghian.

Étant donné que c'est précisément dans les régions frontalières que les opportunités de la coopération transfrontalière, mais aussi les défis des différentes compétences se manifestent, la discussion de la table ronde menée par Anne Thevenet, directrice adjointe de l'Euro-Institut, s'est également concentrée sur le niveau européen. Dans ce domaine, les citoyens ont surtout demandé une meilleure coordination et harmonisation des différentes juridictions et systèmes nationaux afin de résoudre des problèmes quotidiens tels que le géoblocage ou la reconnaissance des vignettes environnementales, mais aussi pour parvenir à un meilleur contrôle du respect des normes européennes, par exemple dans le domaine de la lutte contre la pollution atmosphérique. Le point central de la discussion a concerné l'Europe et les États-nations qui seraient encore trop éloignés des besoins des régions frontalières. Nathalie Verschelde a expliqué que la fragmentation des compétences, qui s'arrête généralement aux frontières nationales, est également un obstacle fondamental au développement des régions

frontalières en tant qu'autorités régionales indépendantes. Selon Anne Sander, le mécanisme transfrontalier européen (ECBM) pourrait avoir ici un effet équilibrant pour lequel le niveau politique local attend également beaucoup, mais qui, selon Josha Frey, semble malheureusement s'être perdu dans le triangle des Bermudes depuis trois ans en raison du blocage par les États-nations. Le Landrat Scherer a également réitéré l'urgence que les Eurodistricts disposent de compétences propres afin qu'ils puissent agir rapidement et de leur propre initiative et ainsi surmonter les obstacles mentionnés ci-dessus dans l'intérêt des citoyens. Dans ce contexte, il a également souligné le besoin de financement qui nécessiterait une réflexion sur les financements même si, selon le président de l'Eurodistrict, il existe des fonds disponibles au niveau de l'UE pour soutenir les grands projets d'infrastructure, des possibilités de financement doivent être générées pour le niveau local, avec lequel des préoccupations très concrètes, simples et peu coûteuses des citoyens, telles qu'une ligne de bus transfrontalière, peuvent être mises en œuvre.

Thomas Richomme, étudiant originaire d'Angleterre, et Anthony Soares, du Centre d'études transfrontalières d'Irlande du Nord, ont apporté un point de vue extérieur à la discussion. Au-delà de la question des responsabilités et du financement, ils ont fait part de leur conviction de vivre les frontières comme des carrefours interculturels où les personnes et les structures peuvent s'enrichir pacifiquement par l'échange, la communication et la coopération.

5. MOT DE FIN

Le dialogue citoyen de cette année ne reflète naturellement qu'un échantillon des opinions et des attentes des citoyen.ne.s de notre région frontalière et d'autres pays européens. Toutefois, si l'on tente de résumer, on peut discerner une tendance globale :

Qu'il s'agisse du géoblocage, de l'accès au contenu des médias, des transports publics transfrontaliers, de la reconnaissance mutuelle des badges environnementaux, de l'amélioration de l'apprentissage des langues, de l'extension des programmes d'échange ou des événements transfrontaliers - dans tous les domaines, les citoyen.ne.s veulent une Europe véritablement appliquée au niveau local, qu'ils peuvent ressentir et vivre très concrètement dans leurs activités quotidiennes. Ils attendent des représentants politiques, aux niveaux local, national et européen, qu'ils créent les conditions-cadres nécessaires à cet effet et qu'ils ne réduisent pas l'idée européenne à un engagement politique, même en temps de crise.

Les citoyen.ne.s souhaitent participer activement à ce processus, mais pour cela ils ont besoin de médiateurs et de « facilitateurs » fournissant des informations dans les différents domaines, indiquent les possibilités d'action et rassemblent les acteur.rice.s et les personnes intéressées.

En outre, il est apparu qu'il est de plus en plus difficile pour les citoyen.ne.s, également en connaissance de la complexité des processus de coordination, de comprendre pourquoi des obstacles, dont certains sont connus depuis longtemps, ne peuvent être surmontés. Des solutions contraignantes et à bas seuil, notamment dans les régions frontalières en tant que régions laboratoires de l'intégration européenne, semblaient être les mots clés pour une Europe soutenue par les citoyen.ne.s.

Nos remerciements vont à tous les participant.e.s et contributeur.rice.s du Dialogue citoyen franco-allemand 2021. Avec vous et guidés par vos attentes, nous souhaitons continuer à œuvrer pour cette Europe vécue localement, notamment dans les régions frontalières. Nous vous invitons à rester en dialogue avec nous.

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

SLOW

ID : 067-200024172-20210615-TOP_2_4_3_2021-AU

PLAN RHIN VIVANT

Échange avec l'Eurodistrict Strasbourg - Ortenau

15 juin 2021

Austausch mit dem Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau




PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

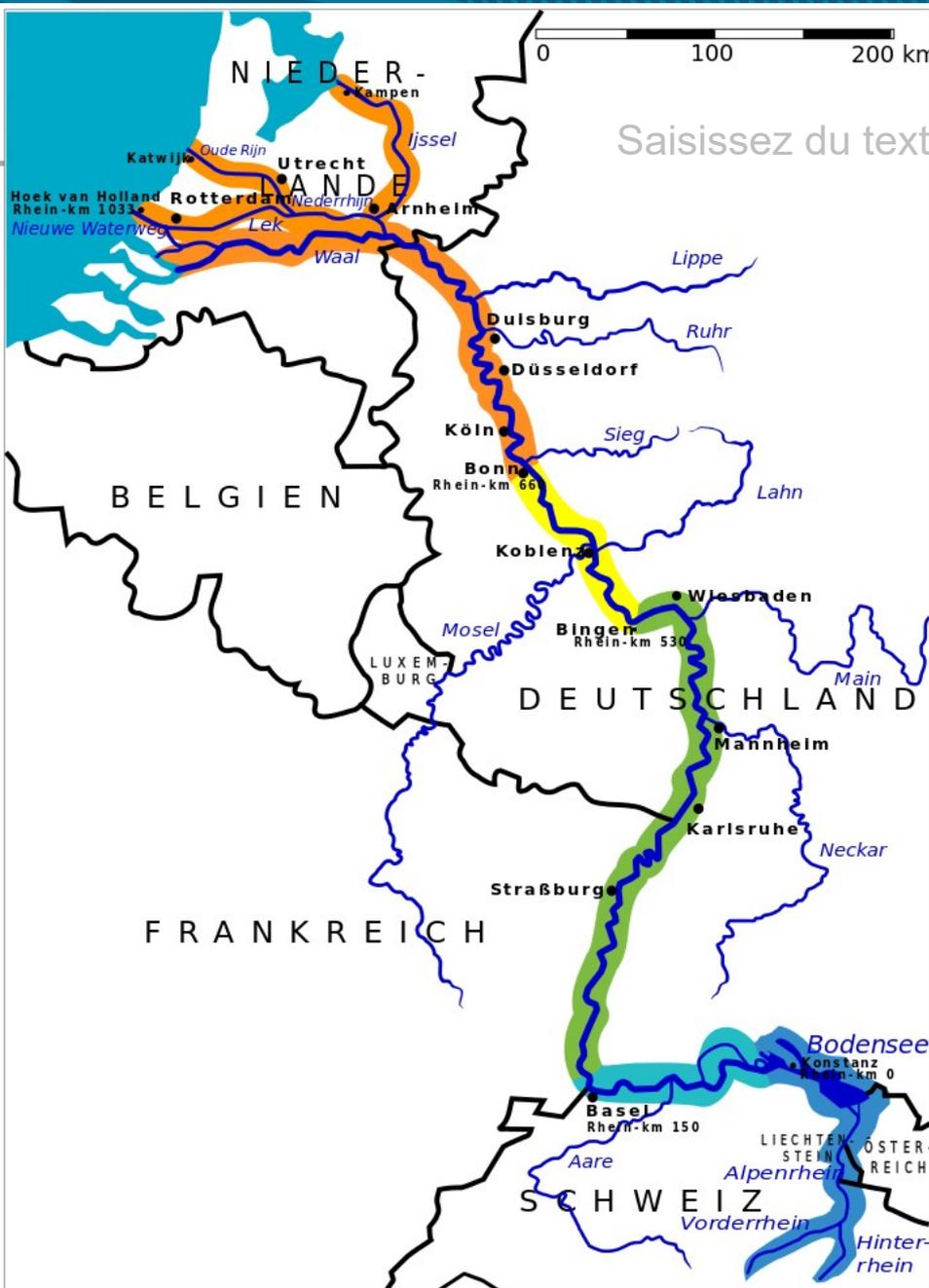
Liberté
Égalité
Fraternité

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous


AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Le Rhin, fleuve européen majeur

Der Rhein, ein großer europäischer Fluss



Internationale Kommission zum Schutz des Rheins
Commission Internationale pour la Protection du Rhin
Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn



Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID : 067-200024172-20210615-TOP_2_4_3_2021-AU

SLOW

Programme

RHIN 2040

Le Rhin et son bassin : un milieu géré durablement et résilient aux impacts du changement climatique

16^e Conférence ministérielle sur le Rhin

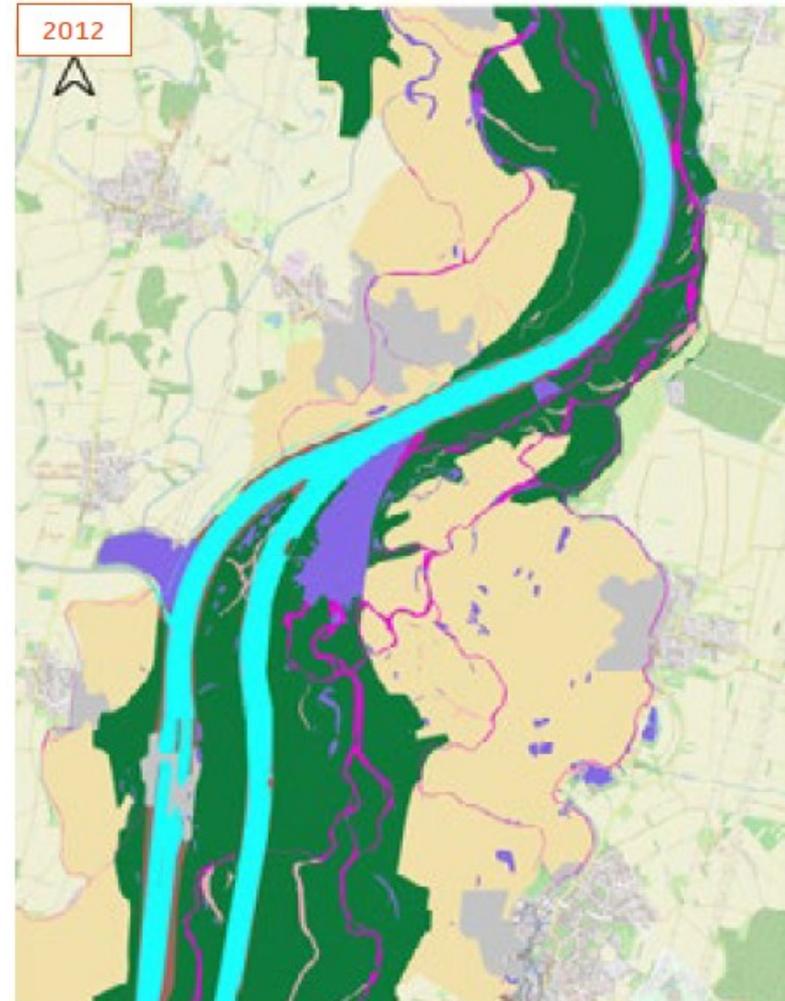
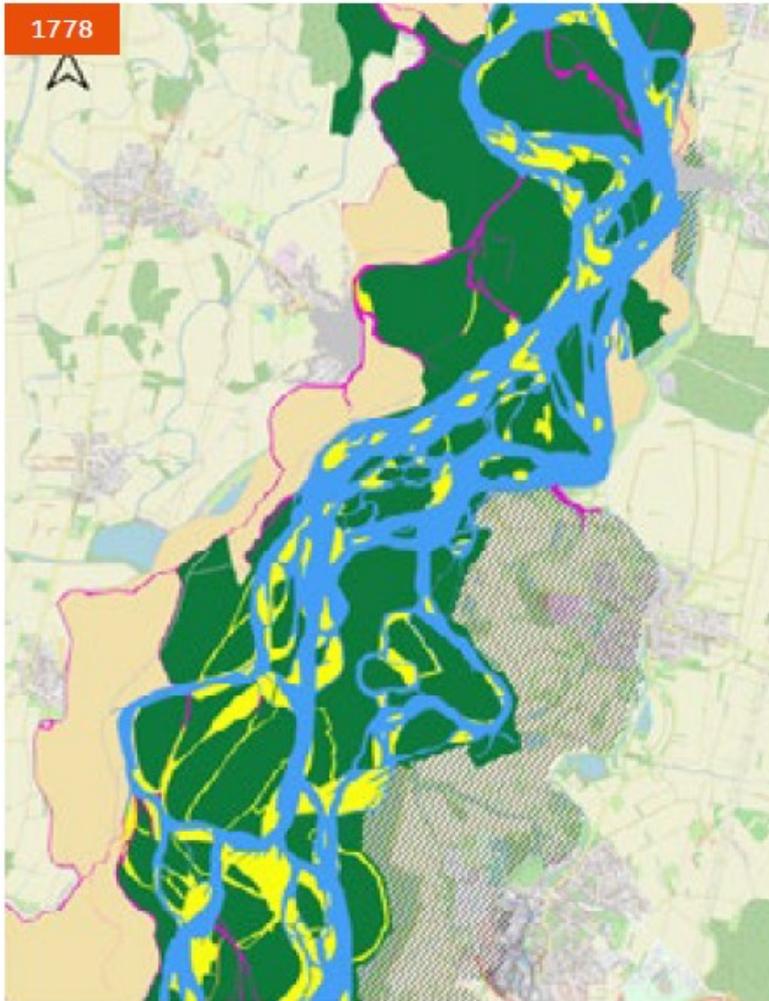
13 février 2020, Amsterdam

La plaine du Rhin supérieur : des écosystèmes exceptionnels

Die Rheinebene: Außergewöhnliche Ökosysteme



... profondément transformés... ... die stark verändert wurden...



Les quatre grandes phases de l'aménagement du Rhin

1800	1850	1900	1950	2000
Avant 1800 Le Rhin sauvage	XIX^e siècle La correction (installation de digues)	Début XX^e jusqu'en 1977 Régularisation et canalisation		À partir des années 1980 La restauration

... profondément transformés...

... die stark verändert wurden...

Veränderung der Flusssdynamik

- **Bouleversements de la dynamique fluviale**
 - Concentration du débit sur un chenal unique raccourci
 - Enfouissement du lit mineur
 - Déconnexion des annexes alluviales
 - Limitation des échanges nappes/fleuve et du battement de la nappe
 - Disparition de 80% des forêts alluviales
 - Disparition de 90% des zones inondables

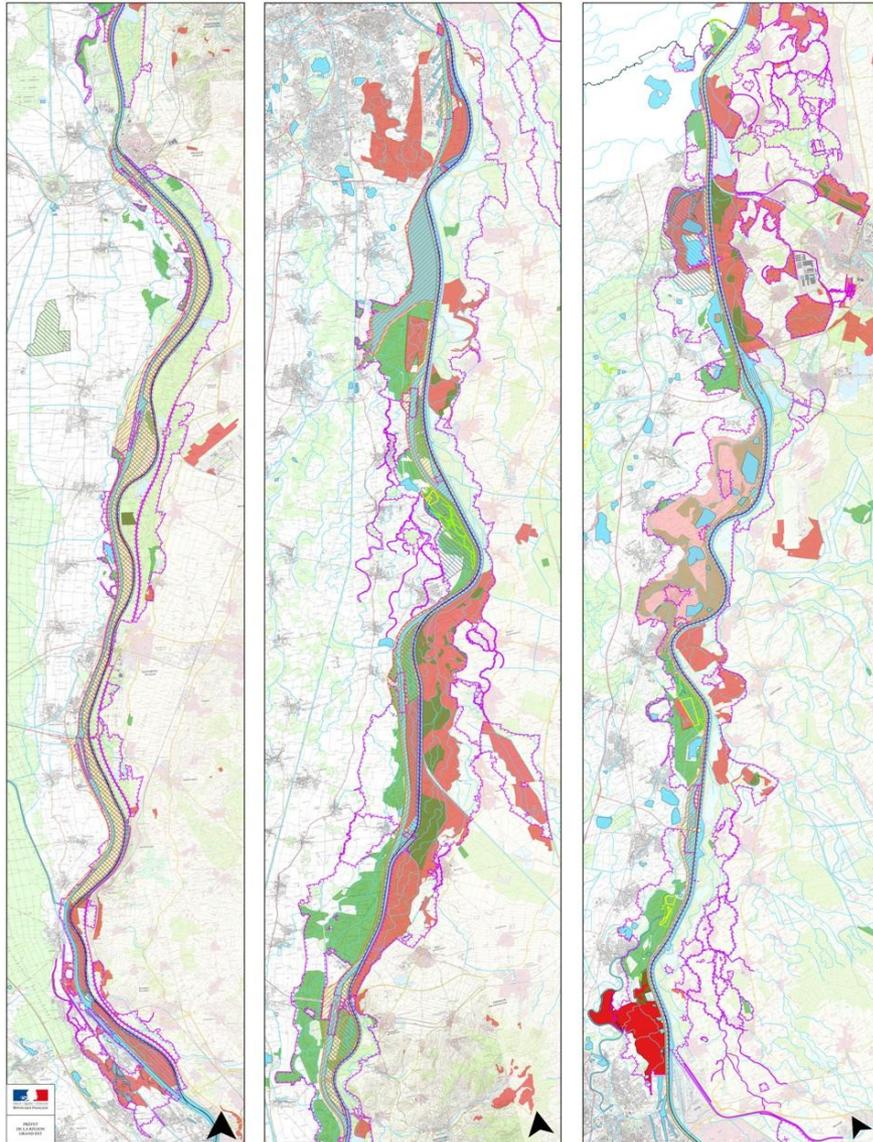
Veränderung der Bodennutzung

- **Transformation des usages du sol**
 - Développement des zones portuaires et industrielles
 - Développement des gravières
 - Urbanisation
 - Développement et intensification de l'agriculture
 - Intensification de la sylviculture



... puis progressivement protégés

Espaces naturels rhénans



Sources : DREAL Grand Est, Geoethna
Fonds de cartes : © IGN - SCANEXPRESS25 © 2017
Réalisation : DREAL Grand Est/SCDD/PSIGZ/US - Juin 2019

1:50000



... dann nach und nach geschützt...

Envoyé en préfecture le 18/06/2021
Reçu en préfecture le 18/06/2021
Affiché le 21/06/2021
ID : 067-200024172-20210615-TOP_2_4_3_2021-AU

Ramsar

Staatliche Naturschutzverwaltung
Baden-Württemberg

**Oberrhein / Rhin supérieur
Deutsch-französisches Ramsar-Gebiet**

Région Alsace

LU:W

Baden-Württemberg
MINISTERIUM FÜR ERNÄHRUNG UND
LÄNDLICHEN RAUM

... et restaurés

... und wiederhergestellt



- Amélioration de la qualité des eaux
Verbesserung der Wasserqualität
- Restauration de la franchissabilité piscicole
Wiederherstellung der Durchgängigkeit für Fische
- Restauration de la dynamique alluviale
Wiederherstellung der Flusssdynamik
- Valorisation et sensibilisation
Valorisierung und Sensibilisierung



Das Integrierte Rheinprogramm

Hochwasserschutz und Auenrenaturierung am Oberrhein



PROGRAMME INTERREG III-A

Rhin supérieur
Centre-Süd
Oberrhein
Mitte-Süd
Upper Rhine
South Centre

Jun/Juni/June 2006
Jun/Juni/June 2008

Destination Rhin vivant !
Destination Lebendiger Rhein!
Destination the Living Rhine!

Pour un tourisme durable sur le Rhin supérieur
Für einen nachhaltigen Tourismus am Oberrhein
Promoting sustainable tourism in the Upper Rhine



Une nouvelle étape pour la renaturation

Eine neue Etappe für die Renaturierung

Fixer un cadre qui apporte cohérence, visibilité et vision prospective
Einen Rahmen geben für Kohärenz, Sichtbarkeit und eine gemeinsame Vision

Sauvegarder la biodiversité et les paysages rhénans
Die Biodiversität und die Rheinlandschaften bewahren

Restaurer les multiples services écosystémiques associés
Zahlreiche dazugehörige ökosystemische Leistungen wieder herstellen

Tisser de nouveaux liens entre la population et le fleuve
Neue Beziehungen zwischen der Bevölkerung und dem Fluss herstellen

Co-construire un projet de territoire avec tous les acteurs
Gemeinsam mit allen Akteuren ein Projekt für das Gebiet gestalten

Plan

Rhin vivant

« Écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire du fleuve, pour nos territoires et nos populations »

Les acteurs du plan Rhin vivant

Die Akteure des Plans Rhin Vivant (Lebendiger Rhein)

Porteurs du plan Rhin vivant

Träger



Konvention am 5.12.2019 unterzeichnet

Convention signée le 05/12/2019

Coordonnent leurs moyens et actions
Koordinieren ihre Mittel und Aktionen

Facilitent Accompagnent

Erleichtern Begleiten

Saisissez du texte ici

Unterschreiben eine Beitritts-charta

Signent un acte d'adhésion

Initiiieren und realiseren Projekte,
stellen Mittel

Initient et conduisent des projets
Affectent des moyens

Assoziierte Aufgabenträger

Maîtres d'ouvrage associés

Gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques
Gestionnaires de la voie d'eau
Gestionnaires d'espaces naturels

Unterschreiben eine Beitritts-charta

Signent un actes d'adhésion

Nehmen an Projekten teil

Contribuent aux projets

Andere assoziierte Partner

Autres partenaires associés

Universités & Enseignement supérieur
Ports fluviaux rhénans
Associations

Adhésion des partenaires

Beitritt der Partner

Signées Unterzeichnet

Discussions engagées Diskussionen

- CC Pays rhénan
- CC Ried Marckolsheim
- CC Plaine du Rhin
- CC Canton Erstein
- SDEA
- Conservatoire des sites alsaciens
- Petite Camargue alsacienne
- VNF
- LPO Alsace
- ENGEES
- CD 68
- SM Sundgau oriental
- SM Canaux – Plaine du Rhin
- Rivières de Haute Alsace

- Strasbourg / Eurométropole
- EDF
- Alsace Nature
- Saumon Rhin + FDP 67-68
- UniStra + CNRS
- Ports de Strasbourg
- ONF
- ENSAS
- Ports rhénans + CCI
- Collectivité europ. Alsace
- CC Pays du Rhin - Brisach

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID : 067-200024172-20210615-TOP_2_4_3_2021-AU



La gouvernance du plan

Steuerung des Plans



Koordination der Träger des Plans

**Coordination
des porteurs du plan**

Begleitung der Partnerschaften

Suivi des partenariats

Treffen mit den Akteuren des Gebiets

**Rencontre avec
les acteurs du territoire**

Austausch auf grenzüberschreitender und internationaler Ebene

**Partage au niveau
transfrontalier et international**

Comité technique (mensuel)

Comité de pilotage (annuel)

Comités de concertation

Journées techniques - Webinaires

Séminaire annuel Rhin vivant

Conférence des espaces naturels rhénans

CIPR - IKSR

Conférence du Rhin supérieur

Réunions bilatérales régionales

Contact avec les eurodistricts

Axe I : Restaurer les écosystèmes alluviaux

1. Achse: Die Auen-Ökosysteme wieder herstellen

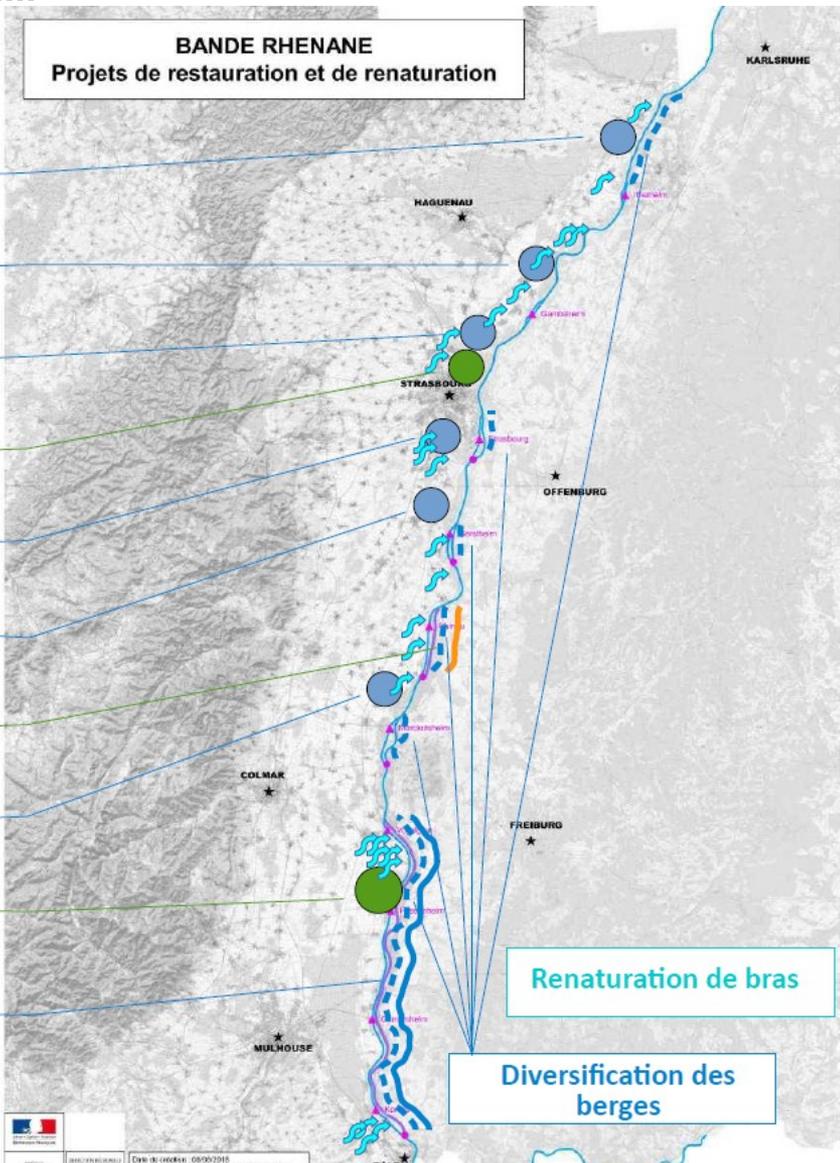
En cours

A l'étude

läuft

wird geprüft

- Redynamisation du delta de la Sauer
- Amélioration de l'inondabilité du massif d'Offendorf
- Redynamisation des massifs de la Wantzenau
- Redynamisation du massif de la Robertsau
- Redynamisation du massif Illkirch Neuhof
- Amélioration des conditions de mise en eau et de vidange du polder d'Erstein
- Renaturation du Vieux-Rhin et des milieux alluviaux Rhinau - Taubergiesen
- Amélioration de l'inondabilité du massif de Marckolsheim / Mackenheim / Schoenau
- Valorisation de l'île du Rhin : réhabilitation des bassins MDPA
- Redynamisation du Vieux Rhin entre Kembs et Neuf Brisach

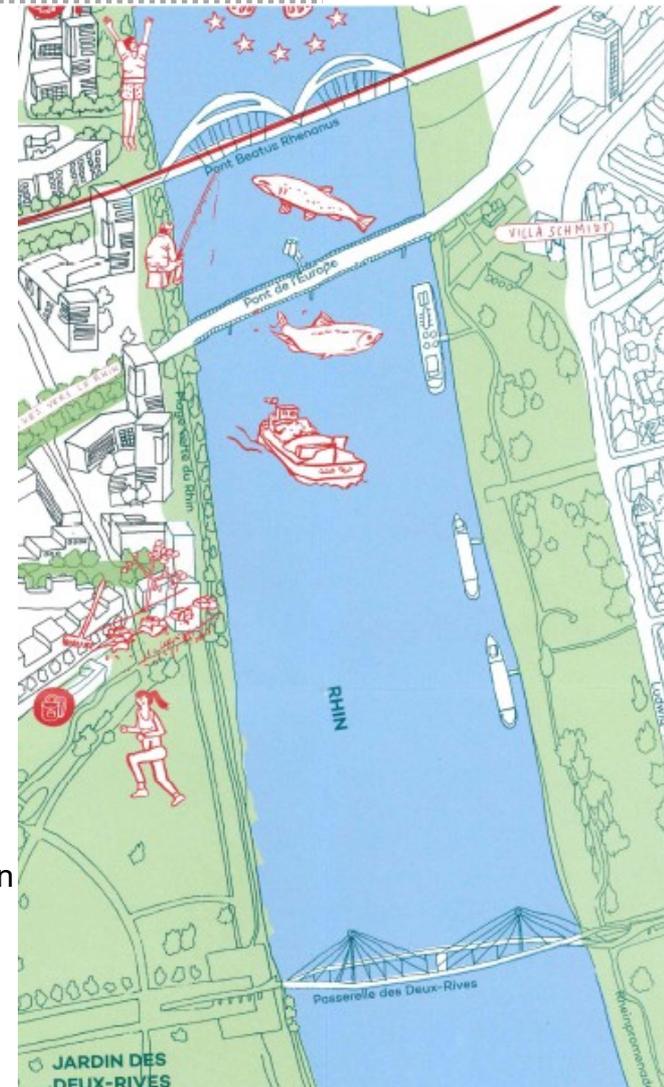


Axe II : Tisser de nouveaux liens

population et le fleuve

2. Achse: Neue Beziehungen zwischen der Bevölkerung und dem Fluss weben

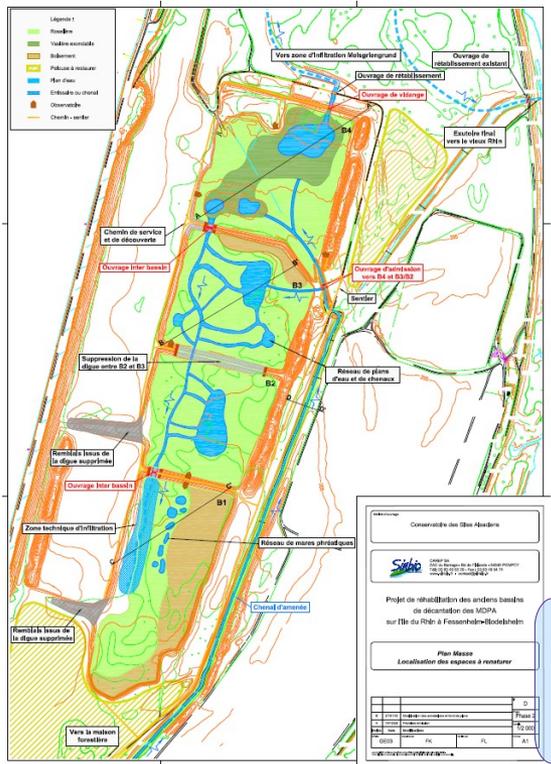
- **Faire connaître le plan** Den Plan bekannt machen
 - Newsletter « *Rhin vivant* »
 - Visites de projet et visite de chantier - Signalétique
 - Série de témoignages et décryptages - Récit historique
 - Site internet - Présence sur les réseaux sociaux
- **Favoriser la ré-appropriation du fleuve**
 - Accueil et sensibilisation du public Sich den Fluss wieder zu eigen machen
 - Éducation à l'environnement : classes « *Rhin vivant* »
 - Tourisme et loisirs
 - Culture : Musée zoologique, Réseau des musées
 - Urbanisme
- **Mobiliser les acteurs économiques** Die wirtschaftlichen Akteure mobilisieren
 - Ports rhénans, CCI
 - CDC Biodiversité
- **Encourager et soutenir les initiatives** Die Initiativen ermutigen und unterstützen
 - AMI « *J'ai une idée pour le Rhin* »



Envoyé en préfecture le 18/06/2021
 Reçu en préfecture le 18/06/2021
 Affiché le 21/06/2021
 ID : 067-200024172-20210615-TOP_2_4_3_2021-AU

Quelques projets

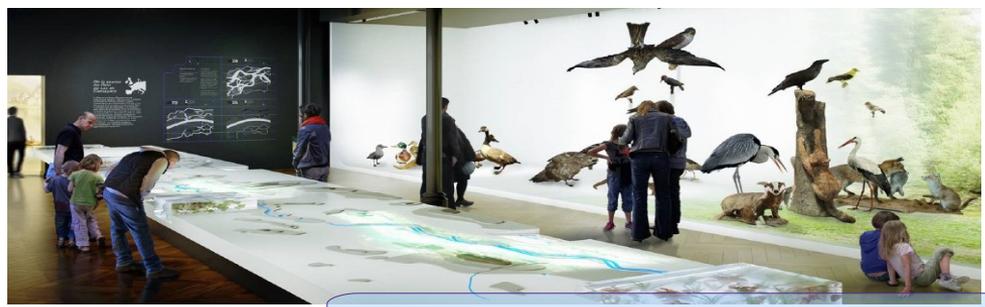
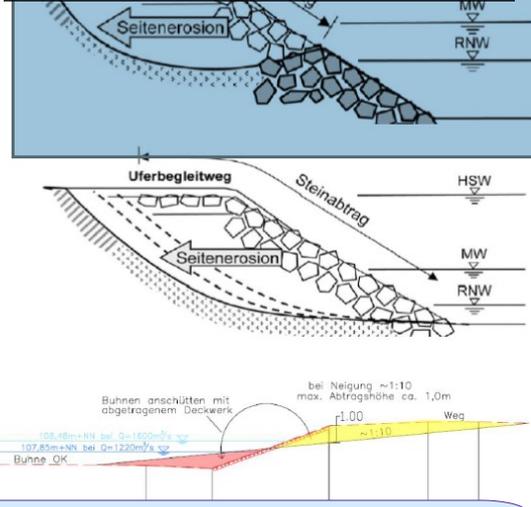
Ein paar Projekte



Reconversion écologique des anciens bassins des mines de potasse



Étude de faisabilité : diversification des berges du Rhin



Rénovation du musée zoologique de Strasbourg

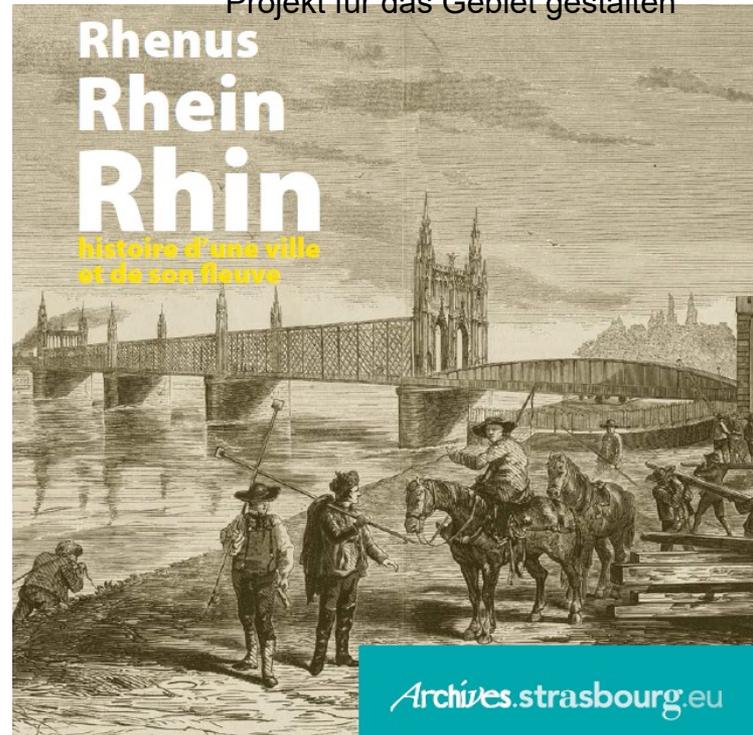


Création d'une roselière sur la gravière de Beinheim

Quelle implication de l'eurodistrict ?

Welche Beteiligung durch den Eurodistrikt?

- **Sauvegarder la biodiversité et les paysages rhénans** Die Biodiversität und die Rheinlandschaften bewahren
 - Partage des expériences et projets sur les 2 rives
 - Appui à la construction de projets partagés
- **Tisser de nouveaux liens entre la population et le fleuve** Neue Beziehungen zwischen der Bevölkerung und dem Fluss herstellen
 - Développement d'itinéraires de découverte transfrontaliers
 - Mise en valeur de l'histoire de la relation entre le territoire et son fleuve
- **Co-construire un projet de territoire avec tous les acteurs** Gemeinsam mit allen Akteuren ein Projekt für das Gebiet gestalten
 - Mise en relation des acteurs de la gestion des espaces naturels
 - Organisation d'ateliers transfrontaliers



Merci de votre attention



Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit



Fonds culturel pour la scène locale

Subvention de l'Eurodistrict à l'intention des petites structures culturelles du territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Le Conseil de l'Eurodistrict a décidé de mettre en place un fonds à hauteur de 40.000 € pour l'année 2021 afin de soutenir les petites structures issues du domaine culturel sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. L'objectif de ce fonds culturel est de raviver la scène locale de part et d'autre du Rhin et de lui permettre un « Restart », une relance, notamment au vu des conséquences négatives de la situation pandémique.

Les projets subventionnés doivent s'inscrire dans la stratégie de l'Eurodistrict et répondre aux critères précisés dans la partie 1.

Les demandes peuvent être soumises au Secrétariat général en cours d'année par voie postale, mail ou fax à :

GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Fabrikstraße 12 – D- 77694 Kehl
Mail : marieluise.leppla-weber@eurodistrict.eu
Fax : +49 (0)7851 - 899 75 29

Seuls les formulaires dûment remplis (signatures, tampon et annexes) seront étudiés.

1. Critères de sélection

1.1. Partenariat transfrontalier

Le projet doit associer au minimum un.e partenaire français.e et un.e partenaire allemand.e basé.e.s sur le territoire de l'Eurodistrict et avoir fait l'objet d'une élaboration commune. La.le porteur.euse du projet devrait de préférence avoir son siège juridique sur le territoire de l'Eurodistrict.

1.2. Durée de la subvention

Une subvention n'est généralement accordée que de manière ponctuelle et pour l'année civile en cours. Il est toutefois possible de soumettre plusieurs demandes de subvention.

1.3. Territorialité

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ne soutient que les projets ou les actions de projets qui se déroulent sur son territoire.

1.4. Plus-value pour le territoire et les habitant.e.s de l'Eurodistrict

Les projets sont éligibles dès lors qu'ils présentent une plus-value transfrontalière : pour les acteur.rice.s culturel.le.s de part et d'autre du Rhin ainsi que, au niveau de la société civile, pour les habitant.e.s de l'Eurodistrict qui sont amené.e.s à découvrir leur culture locale et celle du.dela voisin.e.

En ce sens, la subvention accordée renforce le sentiment d'appartenance et d'identité communes sur le territoire de l'Eurodistrict, tant des acteur.rice.s culturel.le.s que de la population.

1.5. Caractère novateur

Le projet se doit d'être novateur. Il n'est pas éligible s'il est simplement la poursuite à l'identique de coopérations déjà existantes.

1.6. Caractère pérenne

Le projet enrichit tout autant la scène culturelle française et allemande que la scène transnationale. Dans l'optique notamment des problèmes liés à la pandémie, le projet contribue à la revitalisation du paysage culturel.

En outre, il est souhaitable que les projets permettent de développer et d'entretenir des réseaux transfrontaliers qui contribueront à renforcer durablement le partenariat établi et à élargir la coopération existante.

1.7. Bilinguisme

L'un des principaux enjeux pour le développement commun des deux parties du territoire de l'Eurodistrict demeure la connaissance de la langue du pays voisin. La promotion du bilinguisme est donc également une priorité de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Les projets qui encouragent les participant.e.s à s'intéresser à la langue et à la culture de leurs voisin.e.s, voire qui se déroulent dans les deux langues, peuvent par conséquent faire l'objet d'une attention particulière. Toutefois, le facteur décisif pour le financement se situe au niveau culturel du projet commun.

Afin de rapprocher les partenaires du projet et de poser les bases d'un travail commun, la demande de financement doit être remplie dans les deux langues. Une traduction littérale n'est pas nécessaire.

1.8. Groupe cible

Les destinataires du Fonds culturel sont les acteur.rice.s de la scène locale sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Par « scène locale » sont désignées les initiatives dans les domaines du théâtre, de la musique et des arts visuels, qui se caractérisent par des dépenses limitées en termes de personnel, d'espace et de matériel et par une proximité particulière entre les artistes et le public.

Le fonds est prioritairement destiné aux :

1. Porteur.euse.s de projet

Le groupe cible du fonds sont les petites **structures** du secteur culturel sur le territoire de l'Eurodistrict, qui ont été particulièrement touchées par la pandémie en cours.

2. Destinataires de la société civile

Les mesures de financement sont destinées à bénéficier en particulier à ceux.elles qui ont été et sont encore les plus touché.e.s par la situation pandémique en cours :

les jeunes, notamment les scolaires, les apprentis et les étudiant.e.s, ainsi que les personnes en situation d'isolement familial, de précarité financière ou psychologique.

2. Modalités

2.1. Financement

Les deux partenaires doivent contribuer au financement du projet et veiller à ce que le plan de financement soit le plus équilibré possible. Sont éligibles toutes les dépenses directement liées au projet ou à l'événement transfrontalier mis à part les dépenses de fonctionnement d'une structure. Un double-financement de la part d'un des membres de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ou d'une de ses communes, ainsi que de la part du fonds culturel de la Conférence du Rhin Supérieur peut influencer la décision de financement. Cela vaut également pour les candidatures de projets bénéficiant déjà d'un soutien spécifique par le biais des organes politiques susmentionnés et leurs programmes de soutien culturel.

Le taux de cofinancement maximum est de 50 % du coût total du projet.

Chaque projet fera l'objet d'une décision spécifique. La subvention accordée peut différer de la subvention sollicitée.

2.2. Procédure de sélection

La procédure d'instruction des demandes de subvention dépend du montant de la participation financière demandée :

- Les **demandes de subvention inférieures ou égales à 5 000 €** sont soumises pour décision au Président. Le dépôt de la demande doit se faire au moins 6 semaines avant le démarrage prévu du projet.
- Les **demandes de subvention supérieures à 5 000 €** sont soumises sous forme de délibération au Conseil. Le dépôt de la demande doit se faire au plus tard 6 semaines avant la séance suivante du Conseil. Les dates de séance du Conseil sont à consulter sur le site de l'Eurodistrict www.eurodistrict.eu.

Les demandes font toutes l'objet d'une instruction par le Secrétariat général, qui donne une recommandation concernant la subvention à verser.

2.3. Modalités de versement et obligations du porteur de projet

Les modalités de versement dépendent du montant de la subvention accordées :

- Les **subventions accordées inférieures ou égales à 5 000 € inclus** font l'objet d'un versement unique. Le porteur.euse de projet est tenu.e de communiquer au Secrétariat général de l'Eurodistrict **un rapport final** (avec un budget réalisé, des photos et, si disponibles, des articles de presse) **au plus tard 4 mois après la clôture du projet**.
- Les **subventions accordées supérieures à 5 000 €** sont versées en deux tranches de chacune 50 % du montant accordé. Suite au versement de la première tranche et **après la moitié de la période d'exécution du projet**, le porteur.euse de projet est tenu.e de communiquer au Secrétariat général de l'Eurodistrict un **bref rapport intermédiaire** (avec un budget réalisé). Sur la base de ce dernier et sous réserve de la conformité des éléments présentés avec les éléments prévus dans la

demande de subvention, le versement de la deuxième tranche peut s'effectuer. A l'issue du projet et **au plus tard 4 mois après a clôture du projet**, la.le porteur.euse de projet est tenu.e de communiquer au Secrétariat général de l'Eurodistrict **un rapport final** (avec un budget réalisé, des photos et, si disponibles, des articles de presse).

La.le bénéficiaire de la subvention (porteur.euse de projet) est tenu.e d'utiliser les fonds octroyés conformément au projet et à l'opération subventionnée.

La.le porteur.euse de projet doit intégrer l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans sa stratégie de communication conformément au document « engagement en termes de communication » à signer et à joindre au formulaire de demande de subvention. Il.elle doit veiller à ce que le soutien accordé par le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau soit visible dans toutes les actions de communication liées au projet.

L'absence totale ou partielle du respect des conditions convenues avec le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est susceptible d'entraîner :

- L'interruption de l'aide financière du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau,
- La demande de reversement en totalité ou partie des montants alloués,
- La non prise en compte des demandes de subvention ultérieurement présentées par la.le bénéficiaire.

En cas de survenance d'évènement mettant en péril la poursuite de l'activité du.de la demandeur.euse de subvention et en cas de non-réalisation ou de report du projet subventionné, le Secrétariat général doit être immédiatement informé. Le cas échéant, le GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau se réserve le droit de demander le reversement des sommes déjà versées.



Fonds culturel pour la scène locale

Demande de subvention

Kleinkulturfonds

Antragsformular

1. Informations générales / Allgemeine Informationen

1.1. Intitulé du projet / Projekttitel :

--

1.2. Porteur.euse de projet / ProjektträgerIn

Organisme / Institution :

Localisation du siège / Sitz der Einrichtung :

Représentant.e légal.e (nom et titre) / Gesetzliche Vertreterin / Gesetzlicher Vertreter (Name und Titel) :

Referent.e du projet / ProjektansprechpartnerIn :

Adresse / Anschrift :

Tél. / Tel. :

E-mail / E-Mail :

Site internet / Internetseite :

N° de SIRET / Umsatzsteuer-Identifikationsnummer (Ust-IDNr.):

1.3. Partenaire(s) du projet / ProjektpartnerIn(nen)

Partenaire 1 / PartnerIn 1:

Organisme / Institution :

Contact / Kontakt :

Adresse / Anschrift :

Tél. / Tel. :

E-mail / E-Mail :

Partenaire 2 / PartnerIn 2:

Organisme / Institution :

Contact / Kontakt :

Adresse / Anschrift :

Tél. / Tel. :

E-mail / E-Mail :

Partenaire / PartnerIn 3:

Organisme / Institution :

Contact / Kontakt :

Adresse / Anschrift :

Tél. / Tel. :
E-mail / E-Mail :

1.4. Description du partenariat entre les organisateur.rice.s du projet (origine, historique, nouveau partenariat)

1.4. Beschreibung der Partnerschaft der verschiedenen ProjektakteurInnen (Entstehung, neue/bestehende Partnerschaft)

2. Présentation du projet / *Projektpräsentation*

Merci de développer vos propos chaque fois en 3 à 5 phrases minimum / *Bitte erläutern Sie Ihr Vorhaben jeweils in mindestens 3-5 Sätzen.*

2.1. Objectifs du projet

2.1. Ziele des Projekts

2.2. Description détaillée des actions envisagées/phases de réalisation

2.2. Detaillierte Beschreibung der vorgesehenen Aktionen/Realisierungsphasen

2.3. Période de réalisation

2.3. Durchführungszeitraum

2.4. Lieu(x) de réalisation

2.4. Ort(e) der Projektrealisierung

2.5. Communication envisagée (moyens de communication, nombre du matériel visuel prévu, p.ex. flyer/affiches/coups etc.)

2.5. Vorgesehene Kommunikationsmaßnahmen und -mittel (Kommunikationskanäle, Anzahl des geplanten Informationsmaterials wie z.B. Flyer/Plakate/Pokale usw.)

3. Dimension transfrontalière du projet / *Grenzüberschreitende Dimension des Projekts*

Merci de développer vos propos chaque fois en 3 à 5 phrases / *Bitte erläutern Sie Ihr Vorhaben in je 3-5 Sätzen.*

3.1. Plus-value pour le territoire et les habitant.e.s de l'Eurodistrict

3.1. Mehrwert für das Gebiet und die BewohnerInnen des Eurodistrikts

3.2. Caractère novateur du projet

3.2. Innovativer Charakter des Projekts

--	--

3.3. Pérennité du projet	3.3. Nachhaltigkeit des Projekts

3.4. Contribution au bilinguisme	3.4. Beitrag zur Zweisprachigkeit

3.5. Type de manifestation / Art der Veranstaltung:	
Cocher la (les) case(s) appropriée(s) / Bitte die betroffene(n) Felder ankreuzen	
Spectacle vivant / <i>Darstellende Kunst, Schauspiel</i>	<input type="checkbox"/>
Spectacle satirique / <i>Kabarett</i>	<input type="checkbox"/>
Slam Poésie / <i>Poetry-Slam</i>	<input type="checkbox"/>
Concert / <i>Konzert</i>	<input type="checkbox"/>
Chorale / <i>Chor</i>	<input type="checkbox"/>
Danse / <i>Tanz</i>	<input type="checkbox"/>
Peinture / <i>Malerei</i>	<input type="checkbox"/>
Street Art	<input type="checkbox"/>
Festival	<input type="checkbox"/>
Cinéma / <i>Film</i>	<input type="checkbox"/>
Autre (Veuillez préciser) : / <i>Andere (Bitte erläutern Sie):</i>	<input type="checkbox"/>

4. Plan de financement / Finanzierungsplan

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

SLOW

ID : 067-200024172-20210615-DEL311_3_2021-DE

Les contributions des partenaires français et allemands doivent être aussi équilibrées que possible afin de répondre aux critères de sélection. / Les partenaires français et allemands doivent tous deux contribuer au financement du projet. / *Um die formellen Förderkriterien zu erfüllen, müssen die Beiträge der deutschen und französischen Partner möglichst ausgeglichen sein. Die französischen und deutschen Partner müssen deswegen beide zur Finanzierung des Projekts beitragen.*

RECETTES / EINNAHMEN	
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES / BEITRÄGE DER PARTNER	
Nom porteur.euse de projet / Name ProjektträgerIn :	€
Nom partenaires français / Name französische PartnerIn:	€
Nom partenaires allemands / Name deutsche PartnerIn:	€
...	
RECETTES PROPRES DU PROJET / PROJEKTEINNAHMEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : PRODUITS DES PARTENAIRES ET RECETTES PROPRES DU PROJET / ZWISCHENSUMME: BEITRÄGE DER PARTNER UND PROJEKTEINNAHMEN	€
EURODISTRICT (subvention sollicitée, max. 50 % du Total) / EURODISTRIKT (beantragte Förderung, max. 50 % von Gesamt)	€
CONTRIBUTIONS EN NATURE / SACHLEISTUNGEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : CONTRIBUTIONS EN NATURE / ZWISCHENSUMME: SACHLEISTUNGEN	€
TOTAL RECETTES / GESAMT EINNAHMEN	€

DEPENSES / AUSGABEN	
DEPENSES DIRECTES / DIREKTAUSGABEN	
Frais de personnel / <i>Personalkosten</i>	
- Personnel employé / <i>Angestelltes Personal</i>	€
- Intervenant.e.s extérieurs / <i>MitarbeiterInnen von außerhalb</i>	€
- Frais de bénévolat / <i>Ehrenamtliche Tätigkeit</i>	€
Location ou d'achat de matériel / <i>Kosten für Materialverleih oder -ankauf</i>	
-	€
-	€
Frais de déplacements / <i>Reisekosten</i>	
-	€
-	€
Frais de restauration / <i>Catering und Bewirtung</i>	
-	€
-	€
Frais de communication / <i>Öffentlichkeitsarbeitskosten</i>	
-	€
-	€
Frais de traduction / <i>Übersetzungskosten</i>	
-	€
-	€
Autre / <i>Sonstiges</i>	
-	€
-	€
TOTAL DEPENSES / GESAMT AUSGABEN	€

5. Documents à joindre au présent formulaire / *Unterlagen, die dem Antragsformular beigefügt werden müssen*

- ✓ RIB (avec IBAN + BIC) / *offizielle Bankbestätigung über die Kontoverbindung (mit IBAN + BIC)*
- ✓ Statuts de l'organisme demandeur / *Satzung der antragstellenden Einrichtung*
- ✓ Si votre structure est une association : extrait du JO ou extrait d'inscription au registre des associations / *Wenn Ihre Einrichtung ein Verein ist: Gründungsvereinbarung oder Nachweis über amtliche Registrierung im Vereinsregister*
- ✓ Formulaire sur l'engagement de communication signé avec l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *Die mit dem Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau unterschriebene Vereinbarung über die Öffentlichkeitsarbeit*

Seuls les formulaires dûment remplis avec signature et cachet du.de la porteur.euse de projet peuvent être pris en considération.

Nur vollständig ausgefüllte und von der Projektträgerin / dem Projektträger unterschriebene und gestempelte Anträge können berücksichtigt werden.

Lieu, Date / *Ort, Datum*

Signature et cachet du.de la porteur.euse du projet / *Unterschrift und Stempel der Projektträgerin / des Projektträgers*



Fonds culturel pour la scène locale

Engagement de communication

La.le porteur.euse.....
du projet

s'engage à intégrer l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans sa stratégie de communication et veille à ce que le soutien accordé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau soit identifiable et clairement visible dans toutes les actions de communication liées au projet. Pour ce faire :

- Il.elle doit **faire figurer le logo de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** sur tous les supports de communication et de promotion élaborés pour le projet **dans une taille adaptée au format du document et de sorte que l'écriture dans le logo soit bien lisible**. Si plusieurs logos apparaissent, le logo de l'Eurodistrict doit de préférence figurer du côté avant gauche du document. De manière générale, la taille du logo doit être de minimum 12mm x 22mm pour la reproduction sur un format DIN A4.
- Il.elle doit **mentionner le soutien financier** de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans tous les documents et présentations destinés à la presse et au grand public (**cf. formulation ci-joint**).
- Il.elle intègre le **texte de présentation de l'Eurodistrict** dans la communication autour du projet soutenu (**cf. formulation ci-joint**).
- Il.elle doit faire figurer le logo de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau sur tout matériel protocolaire de type médaille, coupe, etc.
- Il.elle doit fournir au Secrétariat général des photographies ou des illustrations représentant les activités du projet, si possible en incluant l'identité visuelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (logo, banderole, autre). Ces documents seront utilisés pour le site internet et pour le rapport annuel d'activités. Il relève de sa responsabilité de s'assurer que les **photos transmises peuvent être utilisées car libres de droits** et que le **copyright** © soit correctement indiqué.
- En cas de présence de personnes mineures sur des photographies, les organisateur.rice.s sont tenu.e.s de respecter la législation du pays sur la protection des mineurs, notamment en demandant l'autorisation préalable des parents.
- A des fins de planification et de validation, elle ou il doit informer le Secrétariat général de l'Eurodistrict avant d'envoyer des invitations ou du matériel de présentation du projet.
- Il.elle est tenu.e d'inviter les élus de l'Eurodistrict, dont la liste se trouve au Secrétariat général, lors d'évènements majeurs du projet (vernissage, inauguration, compétition, tournoi, etc).

Lieu, Date

Signature et cachet du.de la porteur.euse de projet

ANNEXE

FORMULATION - SOUTIEN FINANCIER

LOGO	TEXTE	
 <p>EURO DISTRICT DISTRIKT Strasbourg - Ortenau (écriture bien lisible)</p>	+	<p>Avec le soutien financier de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau</p> <p>Financé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau</p>

FORMULATION - PRÉSENTATION EURODISTRICT

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est une collectivité territoriale, c'est-à-dire un groupement de communes françaises et allemandes des deux côtés du Rhin. L'Eurodistrict englobe les 61 communes de l'Eurométropole de Strasbourg et du Canton d'Erstein ainsi que les 51 communes de l'Ortenaukreis, ce qui représente 940 000 habitants. En tant que 'région pilote européenne' au niveau local, son but est de renforcer les échanges transfrontaliers, de développer des nouvelles formes de coopération et ainsi de renforcer la plus-value européenne au quotidien pour ses citoyen.ne.s. L'organisation de projets propres (ligne de bus commanditée par l'Eurodistrict entre Erstein et Lahr), de rendez-vous élus-citoyens, de forums thématiques, de bourses à projets et de manifestations pour toute la famille (Vélo Gourmand), mais également un soutien technique et financier pour les projets de la société civile, permettent de créer, de part et d'autre du Rhin, diverses opportunités de rencontres.

Suivez les activités de l'Eurodistrict sur www.eurodistrict.eu ou sur Facebook « EurodistrictStrasbourgOrtenau » et sur Twitter « eurodistrict ».

Document de séance n° 3.1/3/2021
Vorlage Nr. 3.1/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Marie Luise Leppla-Weber	

Point n° 3.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung

Objet / *Betreff*: Mise en place d'un Fonds culturel pour la scène locale dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / *Einführung eines Kleinkulturfonds im Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau*

I. Rapport / Sachverhalt

Depuis le début de la pandémie, les mesures liées à la situation sanitaires telles que la fermeture des frontières, les restrictions en matière de contacts et d'événements et les nouvelles obligations administratives, ont eu un impact important sur la scène culturelle locale.

Dans ce contexte, lors de la séance de mars, le Conseil de l'Eurodistrict s'est prononcé en faveur du lancement d'une campagne de relance pour la vie culturelle au sein de l'Eurodistrict et de la mise en place d'un fonds de soutien pour la scène locale. Conçu comme un financement de démarrage ou de lancement, le Fonds culturel pour la scène locale, conformément aux critères d'éligibilité en annexe I et sur la base de la demande de subvention ainsi que de l'engagement de communication formulé en annexe III, a pour but de raviver la scène culturelle de part et d'autre du Rhin. Les échanges culturels, interpersonnels et linguistiques entre les artistes allemand.e.s et français.e.s se trouvent donc encouragés de manière ciblée, en particulier au vu d'une reprise des activités lorsque la situation sanitaire le permettra.

Par « scène locale » sont désignées les initiatives dans les domaines du théâtre, de la musique et des arts visuels, qui se caractérisent par des dépenses limitées en termes de

Seit Beginn der Pandemie haben gesundheitsbezogene Maßnahmen, wie etwa Grenzschießungen, Kontakt- und Veranstaltungsbeschränkungen und neue administrative Pflichten, die Kleinkulturszene stark in Mitleidenschaft gezogen.

Vor diesem Hintergrund hat sich der Eurodistriktrat in seiner März Sitzung dafür ausgesprochen, eine Restart-Kampagne für das Kulturleben im Eurodistrikt ins Leben zu rufen und einen Unterstützungsfonds für die Kleinkulturszene einzurichten. Als eine Art Anschubfinanzierung soll der Kleinkulturfonds entsprechend der Förderkriterien im Anhang I und auf Basis des Antragsformulars in Anhang II, sowie der in Anhang III formulierten Kommunikationsvereinbarung dazu dienen, der lokalen Kulturszene beiderseits des Rheins wieder Leben einzuhauchen. Somit wird der kulturelle, persönliche und sprachliche Austausch zwischen den deutschen und französischen Kulturschaffenden gezielt gefördert, gerade in Hinblick auf eine Wiederaufnahme der Aktivitäten, sobald die gesundheitliche Lage es erlaubt.

Als Kleinkultur werden hier Initiativen aus den Bereichen Theater, Musik und Bildende Kunst verstanden, welche sich durch einen begrenzten personellen, räumlichen und materiellen

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

personnel, d'espace et de matériel et par une proximité particulière entre les artistes et le public.

Public cible

Avec sa campagne de relance pour la culture et la création d'un fonds de soutien pour la scène locale, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau souhaite soutenir les acteurs qui n'ont pas pu, ou uniquement dans des conditions difficiles, poursuivre leurs projets pendant la période de pandémie. D'une part, il s'agit de soutenir les petites structures de manière ciblée, et d'autre part, les mesures de soutien doivent bénéficier en particulier aux tranches de population ayant beaucoup souffert lors de la pandémie, dont les jeunes notamment.

Aufwand sowie durch ihre besondere Nähe zwischen Kulturschaffenden und Publikum, auszeichnen.

Zielgruppen

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau möchte mit seiner Kultur-Restart-Kampagne und der damit verbundenen Einrichtung eines Unterstützungsfonds für die Kleinkulturszene diejenigen Akteurinnen und Akteure unterstützen, die während der Pandemiezeit nicht oder nur unter erschwerten Bedingungen wirken konnten. So geht es einerseits darum, kleine Strukturen gezielt zu fördern, andererseits sollen die Fördermaßnahmen besonders denjenigen Bevölkerungsgruppen zugutekommen, die stark unter der Pandemie gelitten haben, darunter insbesondere junge Menschen.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Au vu du Forum culture prévu en automne, la mise en place du Fonds culturel pour la scène locale offrirait, selon le Secrétariat Général, une base financière supplémentaire importante pour les coopérations émergentes. Le Secrétariat Général recommande en outre d'ajouter le budget non utilisé du KM Solidarité à hauteur de 20 000 € au Fonds culturel pour la scène locale pour l'année 2021.

Mit Blick auf das für den Herbst geplante Kulturforum bietet die Einrichtung des Kleinkulturfonds aus Sicht des Generalsekretariats eine zusätzliche wichtige finanzielle Grundlage für neu entstehende Kooperationen. Das Generalsekretariat empfiehlt zudem, das nicht genutzte Budget aus dem kurzfristig abgesagten KM Solidarität in Höhe von 20.000 € dem Kleinkulturfonds für das Jahr 2021 hinzuzufügen.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict souhaite soutenir la scène culturelle de l'Eurodistrict avec le nouveau fonds à hauteur de 40 000 € et décide d'adopter les critères élaborés à cet effet, énumérés à l'annexe I, et valide le formulaire de demande de subvention ainsi que l'engagement de communication, énumérés aux annexes II et III. Si le nombre de demandes de subvention devait épuiser le budget total du fonds avant la fin de l'année, le Conseil décide que les moyens non dépensés du KM Solidarité, à hauteur de 20 000 €, seront ajoutés au fonds afin de soutenir d'autres projets culturels en 2021.

Der Eurodistriktrat möchte die Kulturszene im Eurodistrikt mit dem neu eingeführten Fonds in Höhe von 40.000 € unterstützen und beschließt die hierfür erarbeiteten Kriterien, aufgeführt in Anhang I, und validiert das dazugehörige Antragsformular sowie die Kommunikationsvereinbarung, aufgeführt in den Anhängen II und III. Sollte die Anzahl der Projektanträge das Gesamtbudget des Fonds bereits vor Jahresende ausschöpfen, beschließt der Rat, dass die nicht ausgegebenen Mittel aus dem KM Solidarität in Höhe von 20.000 € zusätzlich in den Fonds einfließen, um weitere kulturelle Projekte im Jahr 2021 zu unterstützen.

Le Conseil autorise en outre le Président à décider, conformément aux critères d'éligibilité, des projets bénéficiant d'un financement de l'Eurodistrict inférieur ou égal à 5 000 €. Le

Der Rat ermächtigt zudem den Präsidenten, über Projekte mit einer Eurodistrikt-Fördersumme bis einschließlich 5.000 € entsprechend den Förderkriterien zu entscheiden. Der Präsident

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Président informe les membres du Conseil des projets subventionnés lors de la réunion suivante du Conseil.

informiert die Ratsmitglieder in der folgenden Ratssitzung über die geförderten Projekte.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés moins une abstention, adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 3.2/3/2021
Vorlage Nr. 3.2/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Camille STREHL	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Pavillon de l'Eurodistrict à la Foire européenne de Strasbourg /
Messestand des Eurodistrikts bei der Foire Européenne in Straßburg**

I. Rapport / Sachverhalt

Afin de promouvoir l'Eurodistrict en tant que structure et en tant que territoire, est proposé pour l'année 2021 un projet de marketing territorial avec la participation à la Foire européenne à Strasbourg avec un « Pavillon de l'Eurodistrict ».

La Foire européenne, qui accueille plus de 500 exposants et 170 000 visiteurs, se tient chaque année au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg. Les participants sont des acteurs institutionnels, comme l'Eurométropole de Strasbourg, mais aussi des exposants privés qui proposent leurs produits. Cette année, elle se déroulera du 3 au 13 septembre.

Le but de cette participation est de présenter l'Eurodistrict en tant que territoire et structure transfrontalière à un public local.

Concept

Sur une surface d'environ 100 mètres carrés, le « Pavillon de l'Eurodistrict » comprendrait un stand de l'Eurodistrict, présentant le travail et les nombreux projets propres de la structure, ainsi que dix stands partenaires où les partenaires et acteurs de thématiques diverses ainsi que des producteurs locaux du territoire de l'Eurodistrict seront présents, offrant ainsi un programme varié pendant onze jours.

Um den Eurodistrikt als Struktur und als Gebiet zu bewerben, wird für das Jahr 2021 vorgeschlagen, im Rahmen eines territorialen Marketingprojekts mit einem "Eurodistrikt-Pavillon" an der *Foire européenne* in Straßburg teilzunehmen.

Die *Foire européenne*, die über 500 Aussteller und 170.000 Besucher empfängt, findet jedes Jahr im *Palais de la Musique et des Congrès* in Straßburg statt. Die Teilnehmer sind institutionelle Akteure, wie die Eurometropole Strasbourg, aber auch private Aussteller, die ihre Produkte anbieten. Dieses Jahr findet sie vom 3. September bis 13. September statt.

Ziel der Teilnahme ist es, den Eurodistrikt als Gebiet und grenzüberschreitende Struktur dem lokalen Publikum vorzustellen.

Konzept

Auf einer Fläche von circa 100 Quadratmetern soll auf dem „Eurodistrikt-Pavillon“ durch einen Eurodistrikt-Stand, der die Arbeit und die zahlreichen Eigenprojekte der Struktur vorstellt, sowie zehn Partnerstände auf denen sich Akteure aus verschiedensten Themenfeldern sowie lokale Produzenten des Eurodistriktgebiets vorstellen, elf Tage lang ein vielfältiges Programm präsentiert werden.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Les thématiques suivantes sont prévues :

- Culture
- Société civile
- Environnement
- Apprentissage et marché du travail
- Tourisme
- Produits et producteurs locaux

La participation à la foire devrait également offrir l'opportunité d'organiser l'événement de clôture du projet INTERREG « Société civile », qui se termine le 31.12.2021, avec tous les porteurs de projets sur place et de promouvoir la nouvelle période de programmation.

Budget

Il est proposé de dépenser le budget prévu à hauteur de 25 000 € pour les projets de marketing territorial, qui n'auront pas lieu cette année à cause de la pandémie. De plus, le budget de l'événement de clôture du projet INTERREG « Société civile » (13 000 €) pourrait être dépensé pour la planification de ces deux journées thématiques.

Budget prévisionnel :

Dépenses	
Pavillon de l'Eurodistrict	25 960,00 €
Stand de l'Eurodistrict	6 990,00 €
Evènement de clôture « Société Civile »	13 000,00 €
Total Dépenses	45 950,00 €
Recettes	
Budget propre	25 000,00 €
Cotisations partenaires	7 950,00 €
Evènement de clôture « Société Civile »	13 000,00 €
Total Recettes	45 950,00 €

Folgende Themenfelder sind dafür geplant:

- Kultur
- Zivilgesellschaft
- Umwelt
- Ausbildung und Arbeitsmarkt
- Tourismus
- Lokale Produkte und Produzenten

Die Messeteilnahme soll ebenfalls Gelegenheit bieten die Abschlussveranstaltung des INTERREG-Projekts „Zivilgesellschaft“, das am 31.12.2021 endet, mit allen Projektträgern vor Ort zu organisieren und die neue Förderperiode zu bewerben.

Budget

Es wird vorgeschlagen das diesjährige geplante Budget in Höhe von 25.000 € für die ursprünglichen Standortmarketingprojekte, die aufgrund der Pandemie nicht stattfindenden werden, auszugeben. Zudem könnte das Budget der Abschlussveranstaltung des INTERREG-Projekts „Zivilgesellschaft“ (13.000 €) für die Planung der beiden thematischen Tage verwendet werden.

Voraussichtliches Budget:

Ausgaben	
Eurodistrikt-Pavillon	25 960,00 €
Eurodistrikt-Stand	6 990,00 €
Abschlussveranstaltung „Zivilgesellschaft“	13 000,00 €
Gesamtausgaben	45 950,00 €
Einnahmen	
Eigenbudget	25 000,00 €
Verrechnung Partner	7 950,00 €
Abschlussveranstaltung „Zivilgesellschaft“	13 000,00 €
Gesamtausgaben	45 950,00 €

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le Secrétariat Général recommande que des frais de participation soient facturés aux co-exposants : pour les partenaires institutionnels 50 € par jour et pour les producteurs locaux, qui feront un bénéfice, 100 € par jour. Cet engagement financier garantirait non seulement la présence des exposants, mais permettrait également la conception d'un stand professionnel pour l'Eurodistrict.

Das Generalsekretariat empfiehlt den Mitausstellern eine Teilnahmepauschale zu berechnen: für die institutionellen Partner 50 € pro Tag und für die lokalen Produzenten, die einen Gewinn machen werden, 100 € pro Tag. Durch diese verbindliche Zusage wird nicht nur die Anwesenheit der Aussteller garantiert, sondern diese Pauschale würde ebenfalls den

Bau eines professionellen Eurodistrikt-Stands ermöglichen.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict valide la participation de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à la Foire européenne du 3 au 13 septembre 2021 avec un « Pavillon de l'Eurodistrict » avec le concept de stand présenté ci-dessus à hauteur de 25 000 €.

Le Conseil mandate le Secrétariat Général avec l'élaboration détaillée et la mise en œuvre du concept de stand et autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

Der Eurodistrikt-Rat beschließt die Teilnahme des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau an der *Foire européenne* vom 3. bis zum 13. September 2021 mit dem oben aufgeführten Standkonzept des „Eurodistrikt-Pavillon“ in Höhe von 25.000 €.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat mit der detaillierten Ausarbeitung und Umsetzung des Standkonzepts und ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Extrait de l'accord de coalition du gouvernement du Bade-Wurtemberg 2021-2026, pp. 149 sq.

« Aujourd'hui pour demain. L'accord de renouvellement pour le Bade-Wurtemberg »

Des régions transfrontalières modèles dans le domaine de la santé :

Suite à nos expériences liées à la pandémie du covid-19, nous créerons des régions transfrontalières modèles dans le domaine de la santé où nous développerons des innovations institutionnelles et un plan de prévention afin de mieux répondre aux crises sanitaires et aux situations d'urgence. Il s'agit notamment de stratégies conjointes de prévention et de lutte, de systèmes d'alerte précoces, de traçabilité des cas contacts, d'un système de suivi de l'occupation des lits dans les hôpitaux, d'échange des données et d'un accès facile aux soins ambulatoires et hospitaliers. Le Land du Bade-Wurtemberg soutiendra ainsi activement le pacte d'assistance mutuelle conclu entre la Région Grand Est et les Länder du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre. Le réseau EPI-Rhin et le Centre de compétences trinational pour des projets de santé TRISAN, que nous allons développer davantage, y apportent une contribution précieuse. Nous comptons renforcer l'espace commun de santé en mettant en place un hôpital d'enseignement rattaché au Centre hospitalier universitaire de Fribourg. Les obstacles persistant encore dans le cadre de la Convention de coopération transfrontalière relative à l'aide médicale d'urgence de 2009 seront levés grâce à un amendement.

Des connexions ferroviaires transfrontalières :

Nous continuons de promouvoir l'extension des liaisons ferroviaires transfrontalières Rastatt-Haguenau-Sarrebruck et Colmar-Fribourg en reconstruisant le pont sur le Rhin conformément à l'étude de faisabilité. Nous préconisons que le gouvernement fédéral (allemand) accélère le financement européen des « chaînons manquants » du transport ferroviaire transfrontalier. À cette fin, nous soutenons les projets de liaison ferroviaire entre Strasbourg et l'aéroport de Francfort. Nous nous engageons également à relier le pays (l'Allemagne) au réseau européen des trains de nuit. Nous encourageons activement la mise en relation transfrontalière des modes de transport au moyen d'une application bilingue permettant la réservation de billets (transports en commun, covoiturage, vélo en libre-service, etc.).

[...]

Des solutions transfrontalières pour le tourisme :

Nous soutiendrons des solutions transfrontalières pour le tourisme dans la Région du Rhin Supérieur et celle du Lac de Constance – Rhin Supérieur et nous nous engageons à donner plus de poids au tourisme en tant que thématique de coopération transfrontalière.

Vive la WIR – La France est notre partenaire :

Avec la conception de partenariat entre le Bade-Wurtemberg et la France « Vive la WIR ! », nous avons développé avec nos partenaires français une stratégie durable afin de faire avancer des projets ambitieux dans tous les domaines de la vie, tels que le fonds de microprojets, la coopération dans le domaine de la santé, la nouvelle plateforme de service en ligne pour la coopération franco-allemande et transfrontalière ainsi que le congrès annuel des jumelages entre les villes. Nous comptons continuer d'élargir notre réseau dans le domaine de l'intelligence artificielle (notamment Cyber Valley/ELLIS).

Mettre en œuvre activement le Traité d'Aix-la-Chapelle :

Nous voulons contribuer à mettre en œuvre activement le Traité d'Aix-la-Chapelle et sa liste de projets afin d'exploiter, avec nos partenaires français, l'intégralité du potentiel social, écologique, économique et culturel des espaces frontaliers. Dans l'esprit du Traité, nous ferons tout notre possible pour que, tout en respectant les règles constitutionnelles des deux États, les autorités territoriales respectives ainsi que les entités transfrontalières, telles que les Eurodistricts, soient dotées de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées. Ainsi, notre objectif est de surmonter les obstacles dans la réalisation de projets transfrontaliers, par exemple à travers l'amendement de l'accord de Mondorf-les-Bains portant sur la coopération entre les autorités de police et les autorités douanières, l'introduction d'une vignette commune contre la pollution atmosphérique et la coopération en matière de transports en commun. Dans la mesure où aucun autre instrument ne le permet, des règlements juridiques et administratifs spécifiques y compris un régime d'exceptions seront prévus. Au sein du Comité franco-allemand de coopération transfrontalière, nous partirons de difficultés concrètes afin de développer des approches communes de solution. Nous accompagnerons ce Comité au plus haut niveau.

Document de séance n° 3.4/3/2021
Vorlage Nr. 3.4/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE / Solenn CREPEAUX	

Point n° 3.4 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.4 der Tagesordnung

Objet/Betreff: Le bilinguisme pour les enfants avec le projet « Eurodistrict: Spiel & Parle » / Zweisprachigkeit für Kinder mit dem Projekt „Eurodistrikt: Spiel & Parle“

I. Rapport / Sachverhalt

La connaissance de la langue du voisin est une compétence clé dans les régions frontalières, utile dans tous les domaines de la vie. Les chercheurs confirment que l'éducation bilingue précoce améliore l'intelligence des enfants scolarisés, facilite l'apprentissage ultérieur des langues étrangères et accroît la compréhension des autres cultures. Ces compétences sont d'une importance capitale pour l'avenir des citoyens de l'Ortenaukreis, de l'Alsace, de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et de l'Europe entière.

La suppression des cours de français dans les classes d'écoles primaires du Bade-Wurtemberg à partir de l'année scolaire 2018/2019 pour le premier et le deuxième degré, a suscité de l'incompréhension, notamment dans la zone frontalière allemande. Malgré diverses initiatives et lettres adressées au ministère de l'éducation de la part du Président de l'Eurodistrict, du Conseil du Rhin supérieur et des administrations scolaires, la situation particulière le long du Rhin et l'importance de la langue française pour la région n'ont pas été prises en compte.

Du côté français, l'allemand est enseigné dans toutes les écoles de la région rhénane dès la première année. Et les offres bilingues sont amenées à se développer à l'avenir. Néanmoins, il existe également un besoin d'offres éducatives extrascolaires complémentaires en allemand qui initient les

Die Kenntnis der Sprache des Nachbarn ist in Grenzregionen eine Schlüsselkompetenz, die für alle Lebensbereiche hilfreich ist. Wissenschaftler bestätigen, dass die frühe zweisprachige Erziehung die Intelligenz der Beschulten fördert, das spätere Erlernen von Fremdsprachen erleichtert und das Verständnis für andere Kulturen erhöht. Diese Kompetenzen sind für die Zukunft der Bürgerinnen und Bürger im Ortenaukreis, im Elsass, im Eurodistrict Strasbourg-Ortenau und in ganz Europa von zentraler Bedeutung.

Die Abschaffung des Französischunterrichts in den Grundschulklassen Baden-Württembergs ab dem Schuljahr 2018/2019 für die erste und zweite Klasse hat insbesondere im deutschen Grenzgebiet für Unverständnis gesorgt. Trotz vielfältiger Initiativen und Schreiben an das Kultusministerium durch den Präsidenten des Eurodistrikts, den Oberrheinrat oder die Schulleitungen wurde der Sondersituation an der Rheinschiene und der Bedeutung der französischen Sprache für die Region nicht Rechnung getragen.

Auf der französischen Seite wird entlang der Rheinschiene Deutsch flächendeckend an allen Schulen ab Klassenstufe 1 unterrichtet. Bilinguale Angebote sollen künftig noch weiter ausgebaut werden. Dennoch besteht auch dort Bedarf für ein ergänzendes außerschulisches pädagogisches Angebot in deutscher Sprache,

enfants à la langue du voisin de manière ludique.

Afin de compléter l'offre éducative existante de part et d'autre du Rhin, l'Eurodistrict souhaite proposer en coopération avec les Volkshochschulen (VHS) de l'Ortenau, de Lahr et d'Offenbourg, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE) et du Centre Culturel et Social (CCS) Rotterdam à Strasbourg une offre volontaire pour l'acquisition précoce et ludique de la langue du voisin (allemand/français) à travers le projet « Eurodistrict : Spiel & Parle »

Ainsi du côté de l'Ortenaukreis, des activités ludiques, créatives ou sportives en français doivent avoir lieu dans les locaux de dix écoles primaires sélectionnées à la suite d'une enquête pour les classes de niveau 1 à 4 (CP à CM1) et être intégrées dans les activités journalières ou dans l'encadrement de l'après-midi. En dehors des vacances scolaires, les activités seront proposées une fois par semaine pendant une heure de classe (45 minutes).

Sur le territoire de la CCCE et dans l'Eurométropole de Strasbourg des activités ludiques, créatives ou sportives en alsacien/allemand seront également ajoutées dans le programme extra-scolaire du CP au CM1 des structures assurant le périscolaire. Le choix des structures sera finalisé avant les vacances d'été. Ces activités seront également proposées une fois par semaine pendant 45 minutes et en dehors des vacances scolaires.

Pour la réalisation du projet, l'Eurodistrict a prévu la création d'une équipe de projet pédagogique commune, composée d'enseignants de la VHS et du personnel de la CCCE et du CCS, travaillant en étroite collaboration, définissant et coordonnant les contenus, les thèmes, les activités, les jeux et le matériel nécessaire à l'enseignement. Le contenu doit être basé sur les programmes éducatifs respectifs.

Un échange régulier d'expériences et une évaluation des activités au cours de l'année scolaire sont également prévus afin de développer davantage le contenu et les aspects pédagogiques du projet.

De plus, au cours de l'année scolaire, au moins une rencontre personnelle entre un

das den Kindern die Sprache des Nachbarn in spielerischer Weise nahebringt.

Als Ergänzung zu den bestehenden Bildungsangeboten auf beiden Rheinseiten möchte der Eurodistrikt daher in Zusammenarbeit mit den Volkshochschulen (VHS) Ortenau, Lahr und Offenbourg, der Communauté des Communes du Canton d'Erstein (CCCE) und dem Centre Culturel et Social (CCS) Rotterdam in Straßburg ein freiwilliges Angebot zum frühen und spielerischen Erwerb der Sprache des Nachbarn (Deutsch/Französisch) mit dem Projekt „Eurodistrikt: Spiel & Parle“ anbieten.

Dabei sollen im Ortenaukreis in anhand einer Umfrage zehn ausgewählten Grundschulen spielerische, kreative oder sportliche Aktivitäten in französischer Sprache für die Klassenstufen 1 bis 4 stattfinden, die in den Ganztagesbetrieb oder die Nachmittagsbetreuung integriert sind. Die Aktivitäten sollen außerhalb der Schulferien einmal wöchentlich im Umfang einer Schulstunde (45 Minuten) stattfinden.

Auf dem Gebiet der CCCE und in der Eurometropole Straßburg sollen in das Betreuungsangebot der CP bis zur CM1 (1. bis 4. Klasse) der ausgewählten außerschulischen Betreuungseinrichtungen ebenfalls spielerische, kreative oder sportliche Aktivitäten in elsässischer/deutscher Sprache aufgenommen werden. Die konkreten Einrichtungen werden noch vor den Sommerferien endgültig festgelegt. Die Aktivitäten sollen ebenfalls außerhalb der Schulferien einmal wöchentlich 45 Minuten stattfinden.

Für die Umsetzung des Projekts plant der Eurodistrikt, ein gemeinsames pädagogisches Projektteam aus den VHS-Dozenten und dem Personal der CCCE und des CCS zu gründen, das eng zusammenarbeitet und die zu vermittelnden Inhalte, Themen, Aktivitäten, Spiele und die benötigten Materialien definiert und abstimmt. Dabei sollen sich die Inhalte an den jeweiligen Bildungsplänen orientieren. Auch während des Schuljahres sind ein regelmäßiger Erfahrungsaustausch und eine Evaluation der Aktivitäten zur inhaltlichen und pädagogischen Weiterentwicklung des Projekts geplant.

Pro Schuljahr soll zudem mindestens ein persönliches Treffen zwischen jeweils einer

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID : 067-200024172-20210615-DEL_3_4_3_2021-DE

groupe d'enfants/élèves allemands et un groupe d'enfants/élèves français devrait être organisée. Ces rencontres peuvent être combinées avec des visites pertinentes dans la région, comme par exemple, des musées en plein air, des musées d'histoire locale, des châteaux, des parcs naturels. En préparation de ces réunions, des lettres (avec photos) et des vidéoconférences sont prévues. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux enfants/élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont appris pendant les activités et de pouvoir communiquer dans la langue de l'autre.

Budget :

Le soutien du bilinguisme étant une des priorités définies par le Conseil de l'Eurodistrict, un budget de 20 000 euros pour la promotion des projets linguistiques avait été voté lors de la validation du budget prévisionnel 2021. Il est proposé d'utiliser cette somme afin de couvrir les frais de communication, les honoraires des intervenants/animateurs, le matériel pédagogique d'apprentissage, la location éventuelle de salles et les frais de déplacement pour les intervenants/animateurs et les élèves lors des rencontres.

Du côté allemand, une contribution financière des parents de 25 euros par mois et par enfant est prévue ; cette contribution sera compensée par le coût total du projet. Du côté français, les parents contribuent déjà financièrement à l'accueil périscolaire de leurs enfants dans le cadre duquel l'offre en langue allemande doit être assurée. Une contribution supplémentaire de cofinancement par les parents n'est donc pas envisagée en France.

II. Recommandation du Secrétariat Général :

Le Secrétariat Général recommande de transférer le budget sous forme de versement de subvention à la VHS Ortenau qui prend ainsi en charge la gestion globale ainsi que l'organisation et la coordination du projet. De cette manière, le porteur du projet peut également vérifier et déposer des demandes de financement supplémentaires, par exemple auprès de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et peut compenser plus facilement tout financement, subvention ou aide reçue par rapport aux coûts totaux et au financement Eurodistrict du projet.

Le Secrétariat Général recommande également de démarrer le projet

deutschen und französischen Kinder-bzw. Schülergruppe organisiert werden. Diese Treffen können mit interessanten Besichtigungen in der Region wie z.B. Freilicht-Heimtmuseen, Burgen, Naturparks verbunden werden. Zur Vorbereitung sind im Vorfeld dieser Treffen Briefwechsel (mit Bildern) und Videokonferenzen geplant. Ziel dieser Begegnungen ist es, dass die Kinder/Schüler das während der Aktivitäten Erlernte in die Praxis umsetzen und in der Sprache des Anderen kommunizieren können.

Budget:

Da die Förderung der Zweisprachigkeit eines der durch den Rat definierten Prioritätsthemen ist, wurde im Haushaltplan 2021 ein Budget in Höhe von 20.000 Euro für Sprachförderprojekte vorgesehen. Es wird vorgeschlagen mit dieser Summe die Kosten für Öffentlichkeitsarbeit, Honorare für Dozenten/Animateure, pädagogische Lernmaterialien, eventuelle Raummiete sowie anfallende Reisekosten für Dozenten/Animateure aber auch der Kinder während der Begegnungen zu finanzieren.

Auf der deutschen Seite ist ein finanzieller Beitrag der Eltern im Umfang von 25 Euro pro Monat und Kind vorgesehen, diese Einnahmen werden mit den Gesamtprojektkosten verrechnet. Auf französischer Seite leisten die Eltern bereits einen finanziellen Beitrag zur außerschulischen Betreuung ihrer Kinder, in deren Rahmen das deutsche Sprachangebot angeboten werden soll. Ein zusätzlicher Kofinanzierungsbeitrag der Eltern ist in Frankreich daher nicht vorgesehen.

II. Empfehlung des Generalsekretariats:

Das Generalsekretariat empfiehlt das Budget als Subventionsauszahlung an die VHS Ortenau zu übermitteln, die so die Gesamtleitung sowie die Organisation und Steuerung des Projektes übernimmt. So kann der Projektträger auch zusätzliche Fördermöglichkeiten wie z.B. durch das Deutsch-Französische Jugendwerk (DFJW) prüfen, sowie beantragen und evtl. erhaltene Fördermittel, Zuschüsse oder Zuwendungen mit Blick auf die Gesamtkosten und der Eurodistrictfinanzierung des Projekts einfacher verrechnen.

Das Generalsekretariat empfiehlt zudem das grenzüberschreitende Projekt bereits im



transfrontalier dès septembre 2021 avec le début de l'année scolaire 2021/2022 et d'en faire la publicité très tôt via les partenaires du projet et tous les canaux de communication à disposition.

September 2021 mit dem Beginn des Schuljahres 2021/2022 starten zu lassen und dies frühzeitig über die Projektpartner und alle bekannten Kommunikationskanäle zu bewerben.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict valide le financement du projet linguistique « Eurodistrict : Spiel & Parle » sous la direction de la VHS Ortenau pour l'année scolaire 2021/2022 pour un montant maximum de 20 000 euros selon le concept mentionné ci-dessus. En cas de mise en œuvre réussie, un financement supplémentaire est envisagé pour les années suivantes. Le Conseil charge le porteur du projet, la VHS de l'Ortenau, d'examiner les possibilités de financement supplémentaires et de déduire tout financement du coût total.

Le Conseil autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce projet propre de l'Eurodistrict.

Der Rat des Eurodistrikts beschließt die Finanzierung des Sprachprojekts „Eurodistrikt: Spiel & Parle“ entsprechend dem oben aufgeführten Konzept und unter der Projektleitung der VHS Ortenau für das Schuljahr 2021/2022 in Höhe von bis zu 20.000 Euro. Bei erfolgreicher Umsetzung wird eine weitere Förderung für die Folgejahre in Aussicht gestellt. Der Rat beauftragt den Projektträger, VHS Ortenau zusätzliche Fördermöglichkeiten, zu prüfen und eventuelle Förderungen mit den Gesamtkosten zu verrechnen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten alle mit diesem Eurodistriktprojekt in Verbindung stehenden Unterlagen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A Benfeld, le 15 juin 2021

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 18/06/2021
Reçu en préfecture le 18/06/2021
Affiché le 21/06/2021 
ID : 067-200024172-20210615-DEL_3_4_3_2021-DE

Document de séance n° 4.1/3/2021
Vorlage Nr. 4.1/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par/Projektbeauftragte Anika KLAFFKE/Noëlle HERTAUT	

Point n° 4.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.1 der Tagesordnung

Objet/Betreff:

Remplacement d'agents publics momentanément indisponibles / Ersatzrekrutierung bei vorläufigen Personalausfällen

I. Rapport / Sachverhalt

L'équipe du Secrétariat Général est composée de huit agents et, compte tenu de cet effectif limité, l'absence prolongée d'un agent peut en impacter le bon fonctionnement.

Aussi, en se basant sur l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par l'article 22 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, il est possible d'assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels indisponibles en raison, entre autres, d'un congé de maladie, d'un congé de maternité, d'un congé de longue durée etc...

L'acte d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et modifié par l'article 22 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019.

Les contrats établis sur le fondement de l'article 3-1 sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

La durée hebdomadaire de service est fixée à la durée hebdomadaire de service du titulaire remplacé.

La rémunération se fera sur la base du grade correspondant au grade du fonctionnaire ou de l'agent contractuel indisponible.

Acht Mitarbeiter sind im Generalsekretariat tätig und mit Blick auf dieses kleine Team kann eine längere Abwesenheit eines Mitarbeiters die Effizienz des Sekretariats beeinträchtigen.

Somit ist es gemäß Artikel 3-1 des Gesetzes Nr. 84-53 vom 26. Januar 1984, geändert durch Artikel 22 des Gesetzes Nr. 2019-828 vom 6. August 2019, möglich, einen wegen Krankenurlaub, Mutterschutz, Langzeiturlaub usw. vorläufig ausfallenden Beamten oder nicht verbeamteten Mitarbeiter zu ersetzen.

Der Arbeitsvertrag wird laut Artikel 3-1 des Gesetzes Nr. 84-53 vom 26. Januar 1984 über die gesetzlichen Vorschriften im territorialen öffentlichen Dienst, geändert durch Artikel 22 des Gesetzes Nr. 2019-828 vom 6. August 2019, erstellt.

Die auf Artikel 3-1 basierenden Arbeitsverträge sind befristet und werden jeweils durch kurzfristige Entscheidungen für die Dauer des Ausfalls des Beamten oder des nicht verbeamteten Mitarbeiters verlängert. Sie können vor dem Ausfall des Mitarbeiters beginnen.

Die wöchentliche Arbeitszeit gleicht der Arbeitszeit des ersetzten Mitarbeiters.

Das Gehalt wird nach der Besoldungsgruppe des ausfallenden Beamten oder des nicht verbeamteten Mitarbeiters festgelegt.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil autorise le Président à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984, modifié par l'article 22 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten, nicht verbeamtete Mitarbeiter des öffentlichen Diensts gemäß Artikel 3-1 des Gesetzes vom 26. Januar 1984, geändert durch Artikel 22 des Gesetzes Nr. 2019-828 vom 6. August 2019, zur Ersetzung vorläufig ausfallender Beamter oder nicht verbeamteter Mitarbeiter einzustellen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

TOP 5.1 SUBVENTIONS INFERIEURES ET EGALES A 5.000 € OCTROYEES PAR DECISION DU PRESIDENT DEPUIS LA REUNION DU CONSEIL DU 04.03.2021 / FÖRDERUNGEN BIS EINSCHLIESSLICH 5.000 €, DIE SEIT DER RATSSITZUNG VOM 04.03.2021 VOM PRÄSIDENTEN BEWILLIGT WURDEN

Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Budget global du projet (€) / Gesamtbudget des Projekts (€)	Subvention sollicitée (€) / Beantragte Förderung (€)	Montant voté (€) / Beschlossene r Betrag (€)
Portail internet guide d'excursions /Online-Portal Freizeitfahrplan	La plateforme „Guide d'excursions Alsace-Bade“ (https://fnaut-excursions-bade.eu/) a remplacé les versions papier du guide d'excursion de l'Eurodistrict et permet d'entreprendre facilement des excursions en train, en bus et en vélo de l'Alsace au Pays de Bade et réciproquement. Toutes les idées d'excursions sont accessibles en train et en bus. Le site réunit la présentation des différents paysages et des descriptions de circuits, les tarifs, les horaires qui conduisent directement du lieu de départ jusqu'au lieu du début de nombreuses randonnées de l'autre côté du Rhin. Pour l'année 2021, des mises à jour et les nouveautés suivantes sont prévues : des propositions de sortie dans l'Eurodistrict (vérification de la compatibilité avec le Web-SIG de l'Eurodistrict). /Die Plattform "Freizeitfahrplan" (https://www.vcd-freizeitfahrplan.eu/de/) hat die Papierversionen des Freizeitplans Eurodistrikt ersetzt und soll die Durchführung von Ausflügen mit Bahn, Bus und Fahrradaus dem Elsass nach Baden und umgekehrt erleichtern. Alle Ausflugsideen sind mit Bahn und Bus erreichbar. Die Webseite kombiniert die Darstellung der verschiedenen Landschaften und Beschreibungen von Touren, Tarifen und Fahrplänen, die direkt vom Ausgangsort zum Ausgangspunkt vieler Wanderungen auf der anderen Seite des Rheins führen. In der neuen Subventionsperiode wird das Angebot an Routenbeschreibungen erheblich erweitert, um den Erfolg des Portals im Hinblick auf eine umweltfreundliche Freizeitmobilität zu steigern und Informationen für Radfahrer zu integrieren. Für das Jahr 2021 sind ausser Updates folgende Neuerungen geplant: Ausflugsziele im Eurodistrikt, Prüfung einer Kopplung mit dem Web-GIS des Eurodistrikts.	Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V.	Fédération Nationale des Associations des usagers des Transports (FNAUT Grand Est), Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération de Strasbourg (ASTUS)	7 900,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Echange artistique transfrontalier – COLORS	Dans son projet COLORS, l'association strasbourgeoise Colors Urban Art réunit, en coopération avec la galerie Molotow K-31 à Lahr, la scène du Street Art allemande et française au sein de l'Eurodistrict. L'objectif est de créer des synergies et de favoriser l'émergence et la mise en œuvre de projets culturels transfrontaliers. Dans le cadre d'une action commune, un artiste de Street Art français et un artiste de Street Art allemand peindront deux fresques sur le thème de « L'Europe et ses valeurs » et les installeront sur le territoire de l'Eurodistrict. La réalisation des fresques ainsi que leur inauguration publique à la fin de l'été 2021 seront l'occasion d'un échange transfrontalier aussi bien entre les artistes de Street Art eux-mêmes, qu'entre le public et les artistes. L'échange sur les valeurs européennes en lien avec le travail artistique de part et d'autre du Rhin sera traduit simultanément en français et en allemand, et s'adresse à tous les habitants de l'Eurodistrict. / In Zusammenarbeit mit der Molotow Galerie K-31 in Lahr bringt der Verein Colors Urban Art aus Straßburg in seinem Projekt COLORS die deutsche und französische Street-Art-Szene innerhalb des Eurodistrikts zusammen. Es geht ihm dabei darum, Synergien zu schaffen und grenzüberschreitende kulturelle Projekte anzustoßen. Im Rahmen einer gemeinsamen Aktion werden ein französischer und ein deutscher Street Art Künstler zwei Fresken zum Thema „Europa und seine Werte“ bemalen und diese im Gebiet des Eurodistrikts aufstellen. Die Realisierung der Fresken sowie deren öffentliche Einweihung im Spätsommer 2021 bieten einerseits Gelegenheit für einen grenzüberschreitenden Austausch der Street-Art-Künstler, andererseits für Gespräche mit dem Publikum. Der Austausch über europäische Werte in Verbindung mit künstlerischem Wirken beiderseits des Rheins wird simultanübersetzt werden und richtet sich an alle Bewohner des Eurodistrikts.	ASSOCIATION COLORS URBAN ART	Molotow Distribution (Feuerstein GmbH), Lahr	15 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Les défis virtuels Hand'ensemble/ Virtuelle Herausforderung: Handball grenzenlos	Dans leur projet " Hand'ensemble" le comité Handball du Bas-rhin et le Südbadischer Handballverband proposent pour la première fois un projet destiné aux personnes en situation de handicap et aux institutions spécialisées. L'objectif est d'offrir une activité sportive adaptée au monde du handicap grâce au handball et, parallèlement, de fournir des informations sur la santé comme par exemple une alimentation saine ou la prévention. Les porteurs de projet souhaitent développer 10 ateliers dans le cadre d'un comité franco-allemand, donnant ainsi l'opportunité aux institutions spécialisées de se challenger sur le plan sportif. Les défis seront mis en œuvre soit dans les institutions, soit au Jardin des deux Rives (en fonction de la situation sanitaire). Tous les défis seront filmés et mis en ligne par le comité, qui fera office de jury et établira un classement. Deux défis surprises seront également préparés par une handballeuse professionnelle française et une handballeuse professionnelle allemande./ Die Projektpartner (Comité Handball du Bas-Rhin und der Südbadsiche Handballverband) möchten erstmals ein Projekt für Menschen mit Behinderungen und spezialisierte Einrichtungen anbieten. Das Ziel ist es, durch Handball eine behindertengerechte sportliche Aktivität anzubieten und daneben auch Informationen zur gesunden Ernährung, Prävention und Gesundheitsvorsorge zu vermitteln. Die Projektträger möchten 10 Workshops im Rahmen eines deutsch-französischen Komitees entwickeln und den Einrichtungen dabei die Möglichkeit bieten, sich gegenseitig untereinander sportlich herauszufordern. Die kleinen Wettbewerbe sollen entweder in den Einrichtungen oder im Garten der Zwei Ufer (je nach Pandemielage) umgesetzt werden. Alle Challenges werden gefilmt und vom Komitee online gestellt, das als Jury fungiert und eine Rangliste erstellt. Zwei Überraschungschallenges werden auch von einer deutschen und einer französischen Profi-Handballerinnen vorbereitet.	Comité Handball du Bas-Rhin	Südbadischer Handballverband	10 300,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME				33 200,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021



ID : 067-200024172-20210615-TOP_5_1_3_2021-AU

TOP 5.1 MICROPROJETS ACCEPTÉS PAR LE PROGRAMME INTERREG V RHIN SUPÉRIEUR DEPUIS LA REUNION DU CONSEIL ED DU 03.12.2020 / KLEINPROJEKTE, DIE SEIT DER ED-RATSSITZUNG VOM 03.12.2020 VOM PROGRAMM INTERREG V RHIN SUPÉRIEUR BEWILLIGT WURDEN

Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Budget global du projet (€) / Gesamtbudget des Projekts (€)	FEDER accordé (€) / bewilligter EFRE €
MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME				- €	- €

Document de séance n° 5.2/3/2021
Vorlage Nr. 5.2/3/2021

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2021</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 15.06.2021
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Marie Luise Leppla-Weber	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Exploration de la satire française et allemande – Série d'expositions d'arts graphiques / Erforschung der französischen und deutschen Satire – *Ausstellungsreihe graphischer Künste*

I. Rapport / Sachverhalt

Le musée Simplicissimus Haus à Renchen et le Musée Tomi Ungerer - Centre international de l'illustration à Strasbourg consacrent tous les deux leurs recherches à la satire et à l'humour. Ainsi attirés l'un vers l'autre, les institutions ont tout naturellement commencé à développer depuis 2015 des projets communs. Entre 2015 et 2020, l'Eurodistrict a parrainé à hauteur de 52 000 € quatre expositions sur la satire franco-allemande qui ont vu le jour dans le Simplicissimus Haus sous la direction scientifique du Musée Tomi Ungerer.

Motivés par cette collaboration fructueuse, les musées souhaitent désormais prolonger leur coopération et ont sollicité en 2019 une subvention de 30 000 € (soit 10 000 € par an) de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Lors de sa réunion du 27.11.2019, le Conseil de l'Eurodistrict a examiné la demande de subvention et a accordé une subvention à hauteur de 10 000 € pour l'année 2020. Ayant subventionné le projet transfrontalier à partir de 2015 à hauteur de 52 000 € au titre de quatre expositions et s'agissant d'une subvention qui n'est généralement accordée qu'une seule fois, ou, dans des cas exceptionnels, pour un maximum de cinq ans au titre de fonds de démarrage, il s'agit d'une ultime subvention. La

Das Simplicissimus-Haus in Renchen und das Tomi Ungerer Museum - Centre international de l'illustration in Straßburg widmen sich beide der Erforschung von Satire und Humor. So zueinander hingezogen, begannen die Einrichtungen 2015 gemeinsame Projekte zu entwickeln. Der Eurodistrikt förderte zwischen 2015 und 2019 vier Ausstellungen zur deutsch-französischen Satire in Höhe von 52.000 €, die unter der wissenschaftlichen Leitung des Tomi Ungerer Museums im Simplicissimus-Haus entstanden sind.

Motiviert durch diese erfolgreiche Zusammenarbeit möchten die Museen auch in Zukunft zusammenarbeiten und haben im Jahr 2019 einen Förderantrag in Höhe von 30.000 € (10.000 € pro Jahr) beim Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau gestellt.

Der Eurodistrikt-Rat hat in seiner Sitzung vom 27.11.2019 den Förderantrag begutachtet und sich für eine einjährige Finanzierung in Höhe von 10.000 € ausgesprochen. Da die Eurodistrikt-Förderkriterien grundsätzlich nur einmalige Förderungen beziehungsweise in Ausnahmefällen Anschubfinanzierungen über einen Zeitraum von höchstens fünf Jahren vorsehen, und der Eurodistrikt das grenzüberschreitende Projekt mit vier Ausstellungen seit 2015 bereits in einer Gesamthöhe von 52.000 € unterstützt hat,

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

durée maximale de subvention est désormais atteinte.

Une exposition portée sur les animaux de Peter Gaymann et F'Murr était initialement prévue pour la période d'avril à août 2020 au SImplicissimus Haus. En raison de la crise sanitaire, l'exposition a dû être reportée. L'exposition sera reportée à l'année 2022, entre février/mars et mai/juin 2022 inclus.

handelte es sich bei dieser Förderzusage um die letzte Projektförderung, da der maximale Förderdauer nunmehr erreicht ist.

Ursprünglich geplant war eine Ausstellung zu den Tieren von Peter Gaymann und F'Murr, die im Zeitraum von April bis August 2020 im SImplicissimus Haus zu sehen sein sollte. Angesichts der Coronapandemie musste diese Ausstellung jedoch verschoben werden. Die Ausstellung soll nun im Zeitraum Februar/März 2022 bis einschließlich Mai/Juni 2022 nachgeholt werden.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le Secrétariat Général propose au Conseil de l'Eurodistrict de reporter à nouveau la subvention validée pour l'année 2020 et déjà reportée à l'année 2021 à hauteur de 10 000 € à l'année 2022 afin de permettre la réalisation de l'exposition prévue.

Das Generalsekretariat empfiehlt dem Eurodistrikt-Rat, die für das Jahr 2020 bewilligte und bereits auf das Jahr 2021 übertragene Förderung in Höhe von 10.000 € nun auf das Jahr 2022 zu übertragen, um die Umsetzung der geplanten Ausstellung zu ermöglichen.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict valide le report de la subvention accordée pour l'année 2020 à hauteur de 10 000 € à l'année 2022 afin de permettre la réalisation de l'exposition prévue sur les animaux de Peter Gaymann et F'Murr.

Der Eurodistrikt-Rat genehmigt die Übertragung der für das Jahr 2020 bewilligten Fördersumme in Höhe von 10.000 € auf das Jahr 2022, um die Durchführung der geplanten Ausstellung zu den Tieren von Peter Gaymann und F'Murr zu ermöglichen.

La ville de Renchen et le Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'Illustration s'engagent à informer le Secrétariat Général en temps utile si l'exposition prévue pourra être réalisée en 2022 compte tenu les conditions sanitaires.

Die Stadt Renchen und das Tomi Ungerer Museum - Centre international de l'Illustration in Straßburg verpflichten sich, das Generalsekretariat frühzeitig zu informieren, ob die geplante Ausstellung im Jahr 2022 unter Anbetracht der Gesundheitssituation realisiert werden kann.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Der Eurodistrikt-Rat ermächtigt den Präsidenten, alle mit diesem Projekt in Verbindung stehenden Unterlagen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Eurodistrict/Eurodistrikt
Strasbourg-Ortenau**

Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le 21/06/2021

SLOW

ID : 067-200024172-20210615-DEL_5_2_3_2021-DE

A Benfeld, le 15 juin 2021



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 15 juin 2021 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.